

# SAGA

RAPPORT ANNUEL 2009





SAGA

RAPPORT ANNUEL 2009

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 22 JUIN 2010**

Société anonyme au capital de 41 370 392 euros  
Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 – Fax : +33 (0)1 46 96 44 22  
[www.saga.fr](http://www.saga.fr)  
542 027 529 RCS Nanterre

---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 8 AVRIL 2010

---

**Gilles Alix**

Président-directeur général

**Cédric de Bailliencourt**<sup>(1)</sup>

**Georges Cognon**

Représentant permanent de Bolloré

**Thierry Marraud**

Représentant permanent de Financière de l'Odet

**Olivier Roussel**

**Antoine Veil**

(1) La nomination de Cédric de Bailliencourt sera ratifiée à la prochaine Assemblée générale du 22 juin 2010 en remplacement de Michel Roussin.

---

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

---

## **5 Rapport de gestion**

**6** Le Groupe

**8** La société Saga

**9** Participations

**9** Renseignements concernant l'actionnariat au 1<sup>er</sup> mars 2010

**10** Évolution du cours de l'action

**10** Administration et contrôle

**10** Informations complémentaires

**15** Délais de paiement

**16** Données sociales

**18** Données environnementales

**19** Rapport du Président sur la composition, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de contrôle interne

**24** Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration

## **25 États financiers consolidés**

**26** Bilan consolidé

**28** Compte de résultat consolidé

**29** État du résultat global consolidé

**30** Variation de la trésorerie consolidée

**31** Variation du besoin en fonds de roulement

**32** Variation des capitaux propres consolidés

**33** Annexe aux comptes consolidés

**40** Notes sur le bilan

**56** Notes sur le compte de résultat

**61** Autres informations

**67** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **69 Comptes annuels**

**70** Bilan

**72** Compte de résultat

**74** Variation de la trésorerie

**75** Annexe aux comptes annuels

**76** Notes sur le bilan

**80** Filiales et participations au 31 décembre 2009

**85** Notes sur le compte de résultat

**87** Autres informations

**91** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

**92** Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

## **93 Résolutions**

**94** Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 22 juin 2010

## **97 Autres informations réglementées**

**98** Attestation du rapport financier annuel

**98** Document d'information annuel



---

# RAPPORT DE GESTION

---

- 6** Le Groupe
- 8** La société Saga
- 9** Participations
- 9** Renseignements concernant l'actionnariat au 1<sup>er</sup> mars 2010
- 10** Évolution du cours de l'action
- 10** Administration et contrôle
- 10** Informations complémentaires
- 15** Délais de paiement
- 16** Données sociales
- 18** Données environnementales
- 19** Rapport du Président sur la composition, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de contrôle interne
- 24** Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration

# RAPPORT DE GESTION

## LE GROUPE

### CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

En 2009, le chiffre d'affaires consolidé de Saga s'élève à 771 millions d'euros, contre 830 millions d'euros en 2008, et le résultat opérationnel consolidé atteint 25 millions d'euros, en retrait de 24,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier affiche une perte de 0,9 million d'euros, contre un bénéfice de 3,6 millions d'euros en 2008.

La charge d'impôt s'établit à 13,8 millions d'euros, contre 7,5 millions d'euros en 2008.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à 12,5 millions d'euros, contre 28,5 millions d'euros en 2008.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres s'élèvent à 208 millions d'euros, après prise en compte notamment du montant des dividendes mis en distribution en 2009 (16,8 millions d'euros) et du résultat net consolidé de l'exercice 2009 (18,5 millions d'euros).

### TRANSPORT ET LOGISTIQUE AFRIQUE

Les filiales de Saga en Afrique ont contribué au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 455 millions d'euros et au résultat opérationnel consolidé à hauteur de 13 millions d'euros.

#### CÔTE D'IVOIRE

Le produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire a progressé de 3,7 % en 2009, après une croissance de 2,3 % en 2008. Le taux d'inflation, proche de 9 % en 2008, a été ramené à 3 % en 2009 du fait de la baisse mondiale des cours des matières premières.

L'activité économique du pays a subi les effets de la crise financière mondiale, en particulier dans les secteurs du commerce de bois (- 63 %), des mines, du caoutchouc (- 47 %) et de certaines denrées agricoles (ananas, bananes, noix de cajou). Par contre, l'export de cacao (fèves et produits dérivés) enregistre une hausse de volumes d'environ 90 000 tonnes par rapport à 2008 (+ 15 %), qui s'explique principalement par un prix d'achat « bord champ » attractif.

Dans ce contexte, la filiale Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire enregistre une baisse de 6 % de son chiffre d'affaires, n'impactant que très peu le résultat net grâce à une gestion rigoureuse des charges.

Le terminal à conteneurs (SETV) a manutentionné 545 526 TEU (twenty-foot equivalent unit), en diminution de 8 % par rapport à 2008. Ce recul s'explique par la crise que traverse le secteur maritime avec la baisse des échanges mondiaux de marchandises. Néanmoins, le résultat net progresse (+ 21 %) du fait de l'utilisation optimale des moyens de manutention (augmentation de la productivité des portiques et des RTG (Rubber Tyred Gantry)).

Les perspectives de croissance du produit intérieur brut sont estimées à 4 % en 2010, ce qui, conjugué avec l'allègement de la dette extérieure, devrait relancer l'activité économique et permettre la progression de nos résultats.

#### SÉNÉGAL

Le chiffre d'affaires de Saga Sénégal est en repli de 11 % par rapport à 2008, tandis que le résultat net progresse de 20 % grâce à une bonne rationalisation des charges.

Les principales activités de la filiale sont la commission de transport maritime et l'aérien, qui génèrent respectivement 67 % et 15 % du chiffre d'affaires total.

Le transit maritime, malgré une baisse de 8 % de son chiffre d'affaires, a maintenu sa rentabilité au même niveau qu'en 2008.

Le transit aérien a affiché des performances équivalentes à celles de 2008, malgré des volumes en baisse.

La chute des importations de fer a entraîné une baisse sensible de l'activité de manutention. Seules les opérations traitées pour les Salins du Sine Saloum et pour les Forces françaises ont conservé leur régularité.

#### CAMEROUN

Le chiffre d'affaires de Saga Cameroun s'est dégradé de 5 % en 2009 et le résultat d'exploitation est en recul par rapport à l'année précédente.

Cette baisse du résultat est due pour l'essentiel au ralentissement de l'activité de transport dédiée au contrat Rio Tinto/Alucam sur l'axe Douala-Édéa. Le niveau de production d'aluminium et, par conséquent, l'importation des éléments entrant dans sa composition ont fortement chuté en 2009, en raison, d'une part, de l'insuffisance récurrente d'électricité mise à disposition de l'usine de production et, d'autre part, de la faiblesse de la demande mondiale de métal, entraînant le cours de l'aluminium en deçà du seuil de rentabilité attendu par notre client.

D'autres activités ont également subi les effets de la crise mondiale, en particulier le transit aérien, qui affiche une baisse de 62 % sur les tonnages importés et, à un niveau moindre, la manutention impactée par la forte baisse de l'emportage de bois débité à destination de l'Europe, toutefois compensée par les opérations import de sacherie et de vrac (blé), qui continuent de progresser.

Le maintien et parfois la progression d'autres activités ont permis d'améliorer la situation, notamment dans les secteurs de la logistique pétrolière, grâce à l'amélioration de la gestion des personnels, et du transit maritime, qui a bénéficié de la hausse des tonnages traités à l'hinterland (+ 32 %), compensant les faibles volumes de coton à l'export.

#### TOGO

Après un premier semestre 2009 en retrait par rapport à 2008, la reprise significative de l'activité au second semestre a permis à la filiale de clore l'exercice 2009 avec un chiffre d'affaires en amélioration de 10 % par rapport à 2008.

Concernant l'activité de transit, malgré un difficile démarrage de la campagne coton, les volumes exportés ont été en nette progression avec 85 700 tonnes, contre 58 600 tonnes en 2008.

L'activité de consignation a souffert de la chute mondiale des échanges internationaux et des changements de service de l'armement GSL, qui se sont traduits par une baisse des volumes de l'ordre de 40 %.

#### BURKINA FASO

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de la filiale SNTB sont en repli par rapport à 2008.

Les secteurs du coton, des télécommunications et des aides alimentaires sont des éléments déterminants dans la structure du chiffre d'affaires de SNTB.

La baisse du chiffre d'affaires s'explique principalement par la non-réalisation d'emportage/dépotage de coton sur notre plate-forme malgré une production en hausse (166 500 tonnes en 2009, contre 129 000 en 2008). La SNTB a souffert du changement de mode d'export de son client Sofitex, qui a privilégié en 2009 l'évacuation de coton par camion conventionnel.

Le secteur des télécommunications (principalement Onatel-Telmob) a maintenu un bon niveau de performances.

Concernant les aides alimentaires, les volumes traités en 2009 (19 566 tonnes) sont inférieurs à ceux de 2008 (20 929 tonnes).

#### BÉNIN

Saga représente depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 l'armateur argentin Maruba, qui a fait son entrée sur le marché béninois. Cette nouvelle activité a permis de compenser en 2009 la baisse de l'activité de consignation des navires en tramping, imputable au contexte de crise internationale, et la baisse de trafic en transit pour le Nigeria, résultant des mesures douanières prises par ce pays et de la dévaluation de sa monnaie.

En transit maritime, les trafics à destination de l'hinterland ont subi la forte concurrence du Togo et ont été confrontés à une politique tarifaire très agressive pratiquée sur ce marché. Deux importantes opérations d'aide alimentaire à destination du Niger ont toutefois pu être réalisées en fin d'année.

À l'export, la privatisation de la Sonapra au profit du groupe Talon s'est traduite par notre éviction de ce trafic, ce dernier ayant en effet décidé de confier tout le transit export coton à sa filiale. Les magasins utilisés pour les opérations de stockage du coton ont donc été peu utilisés au cours de l'année, et les perspectives pour 2010 ne sont guère plus optimistes.



## CONGO

La filiale Saga Congo a réussi en 2009 à augmenter ses parts de marché dans les secteurs du transit maritime et de l'aérien, la clientèle pétrolière et parapétrolière ainsi que les activités connexes constituant le moteur principal de ce développement.

La consignation dans le domaine du tramping a été également soutenue, grâce au surcroît d'activité que connaît le pays.

La manutention en vrac est restée stable avec une bonne tenue des activités sur le ciment et le bois.

La manutention conteneur a fait l'objet d'un transfert à Congo Terminal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Le résultat net dégagé en 2009 par cette activité est en augmentation de 87 % par rapport à 2008.

## GABON

L'activité de la filiale Saga Gabon a été marquée en 2009 par une évolution disparate d'un secteur à l'autre, la progression des performances obtenues dans la commission de transport compensant la baisse d'activité dans le secteur du shipping.

Contrairement à 2008, qui a connu une forte progression du chiffre d'affaires du secteur consignation grâce à l'activité soutenue de Comilog, l'année 2009 a été marquée par une baisse sensible des exportations de manganèse, entraînant un recul de l'activité de consignation à Libreville.

La manutention à Port-Gentil termine également l'année en retrait par rapport à 2008 du fait de l'environnement défavorable connu au deuxième semestre. Malgré la baisse du prix du baril de pétrole et les effets de la crise mondiale, les bonnes performances liées à nos activités avec les principaux opérateurs pétroliers (Shell, BJ Services, Expro Worldwide, Baker) ont permis une progression du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel.

En logistique, le contrat CNR génère un chiffre d'affaires significatif, mais le résultat est en deçà des prévisions du fait de locations extérieures de matériel. Le résultat opérationnel progresse globalement de 7 %, mais le résultat net est grevé par une provision relative au contrôle fiscal en cours.

Les perspectives pour 2010 sont basées sur une reprise de l'activité de Comilog et sur un développement du portefeuille clients dans le domaine de l'activité pétrolière.

## GUINÉE

L'année 2009 a démarré dans une ambiance de crise sociale marquée par l'arrivée au pouvoir de la junte militaire au lendemain du décès du président Lansana Conté, survenu en décembre 2008. Les grèves au niveau des différents secteurs ont eu un fort impact sur l'économie nationale.

La monnaie nationale, le franc guinéen (GNF), connaît de très fortes fluctuations. Face aux devises étrangères, le franc guinéen enregistre une dépréciation de 23 % par rapport au dollar et de 27 % par rapport à l'euro.

Sur le plan financier, comparativement à l'année 2008, le taux d'inflation est passé de 18 % à 20 % en moyenne annuelle 2009.

Les principaux faits marquants de l'année 2009 ont été les suivants :

- arrêt de l'activité manutention conteneur depuis le 31 mai 2009 à la suite de la privatisation du terminal à conteneurs, dont la gestion a été confiée au groupe Necotrans (STCC);
- chute des volumes de conteneurs de l'armateur OTAL (-13 % à l'import et -88 % à l'export);
- baisse sensible de l'activité en conventionnel (-16 % pour les sacheries par rapport à 2008);
- absence d'espaces de stockage depuis la restitution de terre-pleins du port autonome de Conakry en février.

Saga Guinée a terminé l'exercice 2009 avec un résultat net en recul de 37 % par rapport à 2008.

Dans un contexte économique incertain, le développement des synergies avec les autres entreprises du Groupe Bolloré implantées en Guinée aura pour conséquence la mise en sommeil de Saga Guinée en 2010.

## COMMISSION DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE

La contribution des filiales intégrées dans l'activité commission de transport et logistique s'est élevée à 316 millions d'euros pour le chiffre d'affaire et 12 millions d'euros pour le résultat opérationnel. La crise mondiale, qui a provoqué la chute de la consommation et la baisse ou le gel des investissements, a impacté fortement l'activité de ce secteur.

La baisse des échanges internationaux de marchandises (en recul de 12 % en 2009), combinée à la surcapacité des compagnies maritimes, encore sensible au premier semestre, a entraîné une baisse des taux de fret, tant dans le maritime (-47 % en moyenne sur l'axe Asie-Europe) que dans l'aérien, où les taux de fret ont diminué de 20 à 25 %, en favorisant une concurrence encore plus accrue entre commissionnaires de transport.

Grâce à l'activité commerciale soutenue, qui a permis de fidéliser notre fonds de commerce, et aux progrès significatifs réalisés dans le domaine des achats et de la productivité, la marge brute commerciale a résisté malgré la baisse importante des volumes traités.

## PÔLE MARITIME

La commission de transport maritime a enregistré en 2009 une baisse de 8,7 % en nombre de TEU traités, avec un recul de 2 % à l'Export, tandis que l'activité Import a enregistré un repli de 17,4 %.

La bonne résistance et la part croissante dans les trafics sur la côte occidentale d'Afrique ont permis d'atténuer les effets de la baisse des flux avec l'Asie. À un niveau moindre, le recul de l'activité avec les Amériques est sensible.

Les performances des plates-formes de groupage ont été, cette année encore, contrariées par les grèves perlées des grutiers à la suite de la mise en œuvre de la réforme portuaire. Enfin, l'activité Vrac a connu un fort rebond alors que l'activité Import Bois reculait en rythme avec les cours mondiaux.

Le chiffre d'affaires du pôle maritime est en retrait de 17,7 % par rapport à 2008, alors que le résultat opérationnel progresse de 13,2 %. La baisse du chiffre d'affaires est généralisée à toutes les zones géographiques et s'explique par la diminution des volumes traités. La bonne gestion des achats de fret a permis de maintenir le niveau de marge commerciale.

L'agence de Dunkerque a su diversifier son fonds de commerce et compenser ainsi le recul d'activité de clients industriels majeurs, tout en accentuant sa position sur l'axe Nouméa avec une progression de 11 % des TEU traités.

L'agence de Rouen, qui bénéficie de la progression des trafics à destination du continent africain, a maintenu un niveau d'activité important. Parallèlement, la réorganisation des services et l'optimisation de ses plates-formes logistiques et de groupage ont permis de réduire fortement les charges de fonctionnement. Le chiffre d'affaires de l'agence du Havre est en retrait par suite de la baisse sensible de l'activité à l'import et malgré la croissance de l'activité export.

Les agences de Marseille et de Bordeaux affichent également une baisse de chiffre d'affaires du fait de la diminution de l'activité vers l'Algérie et vers Madagascar.

## PÔLE AÉRIEN

Le marché de transport aérien de fret, affecté par le ralentissement du commerce mondial, affiche au niveau mondial un repli de 10,1 % en 2009, après une baisse de 4 % en 2008. Cette diminution de la demande constitue, selon l'IATA (International Air Transport Association), « la plus importante jamais enregistrée depuis la fin de la guerre ».

Dans ce contexte, l'activité Cargo a également enregistré un repli de son chiffre d'affaires de 16,4 %. Cette évolution découle des effets cumulés de la baisse sensible des taux de fret et de celle des tonnages traités sur la période, en recul de 27 % à l'import, mais stables à l'export.

Le chiffre d'affaires du pôle aérien est en retrait de 17,2 % par rapport à 2008, et le résultat opérationnel décroît de 22 %. La maîtrise des charges de fonctionnement n'a pas pu compenser les effets du recul d'activité.

La plate-forme de Roissy a nettement mieux résisté en conservant le niveau de marge commerciale de 2008, alors que les agences de province affichent un net recul (-17 %). Les régions du Rhône-Alpes et de l'Ouest ont en particulier subi le recul d'activité de leurs clients majeurs sur l'activité Import.

À l'opposé de l'activité Cargo, l'activité Express a su maintenir le niveau de chiffre d'affaires de 2008, mais son niveau de marge commerciale est en repli de 5,6 % du fait de la baisse d'activité de quelques clients majeurs.

# RAPPORT DE GESTION

## ACTIVITÉ DANS LES DOM

Le réseau de sociétés situées dans les Dom s'est élargi suite au rachat fin mars 2009 de la société guadeloupéenne GTD, dont la spécialisation reconnue dans le secteur du froid est complémentaire de celle de Saga Guadeloupe. Néanmoins, l'activité dans les Dom a été doublement impactée par les grèves et par la crise. Le résultat opérationnel est ainsi en recul de 39 % par rapport à l'exercice précédent. Les TEU traités sont en repli global de 25,3 % pour l'activité maritime et de 5 % pour l'activité aérienne.

## ADAPTATION DU PÉRIMÈTRE À LA CRISE MONDIALE

Différentes actions ont été menées dès la fin 2008 afin d'anticiper la nécessaire adaptation aux effets de la récession :

- optimisation de la qualité du portefeuille clients;
- vigilance accrue sur le crédit clients;
- stabilisation de la masse salariale;
- optimisation du contrôle des coûts et des *process* d'achats.

Ces travaux sont venus compléter les mesures de rationalisation et d'organisation rendues nécessaires dans le cadre de la fusion de Saga Air et de Sagatrans, intervenue fin décembre avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la société issue de cette fusion étant renommée « Saga France ».

Le Groupe Saga renforce ainsi son réseau national et sa capacité à couvrir les différents besoins de ses clients : maillage plus dense, couverture plus complète, élargissement de la gamme de services proposés aux clients.

## PERSPECTIVES 2010

Dans un contexte de lutte contre la surcapacité, les taux de fret vont poursuivre leur remontée dans l'attente d'un redressement du marché.

Dès le début de cette année, le principal objectif est de s'adapter rapidement à la remontée des tarifs des transporteurs et de multiplier les efforts en matière commerciale afin de compenser le tassement des marges qui résulte de cette évolution.

Dans cette conjoncture, le Groupe Saga dispose d'atouts solides qu'il entend cultiver et développer :

- un *business model* sans aucune contrainte de gestion des moyens de transports;
- l'expertise et l'engagement des équipes opérationnelles et commerciales;
- un portefeuille clients fidélisé et diversifié;
- la solidité de sa présence en Afrique et en Asie;
- une situation financière extrêmement saine.

Après une année 2009 de transition, le Groupe Saga reprend en 2010 ses projets porteurs de croissance pour le futur que sont le recrutement de compétences opérationnelles et commerciales dans ses filiales et la poursuite d'une démarche d'optimisation et de rationalisation de l'organisation.

La conjugaison de ces éléments doit permettre d'être en bonne position pour profiter de la reprise attendue au cours du second semestre 2010.

## LA SOCIÉTÉ SAGA

### CHIFFRES CLÉS (COMPTES SOCIAUX)

En 2009, le chiffre d'affaires de Saga, généré par les prestations de services (assistance technique et opérations de courtage), s'élève à 30,5 millions d'euros, contre un chiffre d'affaires de 30,1 millions d'euros en 2008, et le résultat d'exploitation (incluant la quote-part des opérations faites en commun) est une perte de 3,7 millions d'euros.

Le résultat financier est un profit de 15,9 millions d'euros, contre 16,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat exceptionnel est une perte de 0,9 million d'euros, contre un bénéfice de 2,4 millions d'euros en 2008.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 11,2 millions d'euros, en diminution par rapport à 2008 (17,8 millions d'euros).

Les capitaux propres de Saga atteignent 82,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 5,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.

## AFFECTATION ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 11 215 118,50 euros. Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	11 215 118,50
Report à nouveau antérieur	121 427,66
Affectation à la réserve légale	(75 651,79)
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>11 260 894,37</b>
Dividendes	11 229 106,40
Au compte « Report à nouveau »	31 787,97

Le dividende à répartir au titre de l'exercice serait ainsi fixé à 1,90 euro par action de 7 euros de valeur nominale.

Les sommes ainsi distribuées pourraient être mises en paiement à partir du 29 juin 2010.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts, ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater dudit Code.

Nous vous rappelons le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2008	2007	2006
Nombre d'actions rémunérées	5 910 056	5 910 056	5 910 056
Dividende distribué par action (en euros)	2,85 <sup>(2)</sup>	0,93 <sup>(2)</sup>	2,32 <sup>(1)</sup>
Montant distribué (en millions d'euros)	16,8	5,5	13,7

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

(2) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007 et 2008 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques, ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

## DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant global des dépenses non admises en charges déductibles pour la détermination du montant de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts s'élève, pour l'exercice 2009, à 21 828,13 euros.

## CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale d'approuver la convention visée à l'article L. 225-38 du même Code, conclue au cours d'un exercice antérieur après avoir été régulièrement autorisée par votre Conseil d'administration et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

## PARTICIPATIONS

Les participations acquises directement dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice, les suivantes :

Nota : les chiffres indiqués ci-dessous concernant les participations correspondent au pourcentage de détention le plus élevé atteint au cours de l'année.

Société	Participations directes acquises en 2009		Total de la participation et du contrôle au 31/12/2009	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Havas Media Africa <sup>(1)</sup>	49,93	49,93	49,93	49,93

(1) Contrôle conjoint avec Havas Média France SA.

Les prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice, les suivantes :

Nota : les chiffres indiqués ci-dessous concernant les prises de contrôle correspondent au pourcentage de détention le plus élevé atteint au cours de l'année.

Société (% en droits de vote)	Participations indirectes acquises en 2009	Contrôle au 31/12/2009
Guadeloupe Transit Déménagements – GTD	80,00	80,00
Havas Media Africa <sup>(1)</sup>	–	49,93
SEMAD <sup>(2)</sup>	80,00	80,00

(1) Contrôle conjoint avec Havas Media France SA.

(2) Société d'Exploitation de Magasin et Aire de Dédouanement Banal.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT AU 1<sup>er</sup> MARS 2010

	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote
Bolloré	5 898 767	99,81
Financière de l'Odet	10	NS
Sous-total Groupe Bolloré	5 898 777	99,81
Public	11 279	0,19
<b>Total</b>	<b>5 910 056</b>	<b>100,00</b>

Le nombre de droits de vote est identique à celui des actions. Il n'existe pas d'actionnaire (en dehors de Bolloré) détenant, directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital et des droits de vote. La société ne détient aucune de ses propres actions.

Les 5 910 056 actions composant le capital social sont des titres nominatifs. Au 1<sup>er</sup> mars 2010, la décomposition de l'actionnariat de Saga est la suivante :

- nombre de titulaires en pur : 50 ;
- nombre de titulaires en administré : 221 ;
- nombre de titres en pur : 5 899 462 ;
- nombre de titres en administré : 10 594.

(Source : liste des actionnaires éditée par la Société Générale, teneur du service titres.)

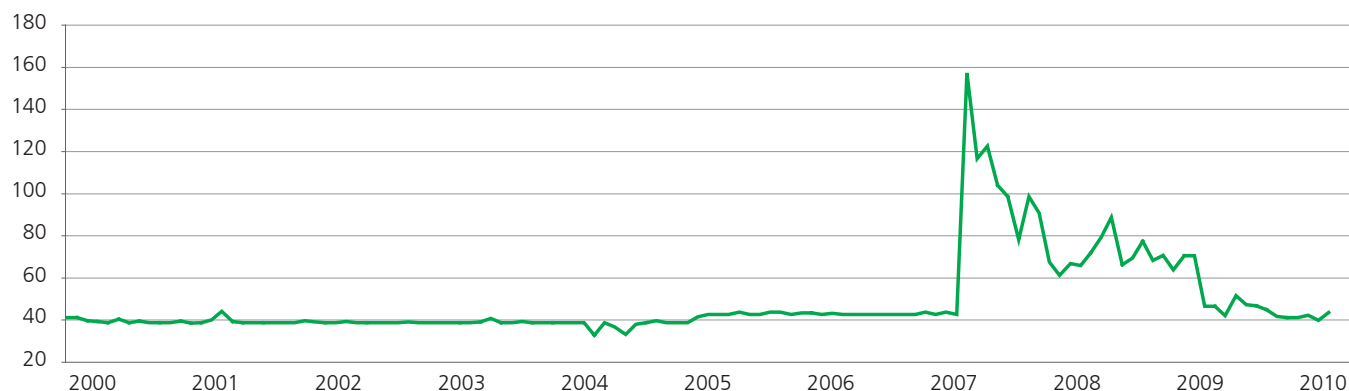
À la connaissance de la société, aucune action inscrite en nominatif pur n'est nantie.

Concernant l'état de la participation des salariés au capital social, il est précisé que, à la clôture de l'exercice 2009, aucune action de la société faisant l'objet d'une gestion collective n'était détenue par le personnel de la société et/ou le personnel de ses filiales.

# RAPPORT DE GESTION

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



(en euros)

Cours au 31 décembre 2006	43,00
Cours au 31 décembre 2007	66,00
Cours au 31 décembre 2008	63,98
Cours au 31 décembre 2009	38,98

## ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

### COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire exercé par Constantin Associés et celui de Commissaire aux comptes suppléant exercé par Michel Bonhomme venant à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le Conseil d'administration a décidé de proposer à cette même assemblée :

- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Constantin Associés pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- de prendre acte de la fin du mandat de Michel Bonhomme et de nommer pour le remplacer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de Constantin Associés, Cisane, 114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

#### Structure du capital de la société

Se reporter au paragraphe « Renseignements concernant l'actionnariat de la société au 1<sup>er</sup> mars 2010 ».

#### Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce

Néant.

#### Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Néant.

#### Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et leur description

Néant.

#### Mécanismes de contrôle prévus dans les systèmes d'actionnariat du personnel, accords entre actionnaires dont la société a connaissance et pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

#### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des statuts de la société

Les statuts prévoient que la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire. La durée de leurs fonctions est de six années au plus.

Le nombre des administrateurs âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des membres du Conseil d'administration. Si cette proportion venait à être

dépassée, l'administrateur le plus âgé serait réputé démissionnaire à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle.

Les administrateurs sont toujours rééligibles sous réserve des cas de cessation des fonctions d'administrateur prévus par la loi et de l'application de la limite d'âge fixée ci-dessus.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins pendant toute la durée de son mandat.

Les règles relatives à la modification des statuts de la société sont celles prévues par la loi.

#### **Pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier émission ou rachat d'actions**

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a consenti une délégation de compétence au Conseil d'administration, en vue de procéder à une augmentation de capital ayant pour objet de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite d'un montant correspondant à 10 % du capital social.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a consenti une délégation de compétence au Conseil d'administration, en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés, dans la limite d'un montant correspondant à 1 % du capital.

#### **Accords conclus par la société, modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle**

Néant.

#### **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Néant.

#### **DÉCLARATIONS RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des fonctions et mandats exercés dans toute société par chaque mandataire social.

#### **Gilles Alix, Président-directeur général**

Date d'entrée en fonction : 5 décembre 1997

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2009

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2014

#### **Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

##### **Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré**

- Président-directeur général de Saga;
- Président du Conseil de surveillance de CSA-TMO Holding;
- Directeur général de Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré;
- Administrateur de Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré et Gruau Microbus;
- Membre du Comité de direction de Bolloré Telecom (SAS);
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil d'administration de Bolloré;
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils d'administration de Financière Moncey, IER, MP 42 et Société Française Donges Metz.

##### **Autres fonctions et mandats**

- Président de Havas Digital Media (SAS);
- Administrateur de Havas Media France et Fred & Farid (SAS);
- Membre du Comité de surveillance de @Just (SAS) et du Conseil exécutif de Havas Media Africa (SAS).

#### **Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères**

##### **Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré**

- Président du Conseil d'administration d'African Investment Company et de Participaciones y Gestion Financiera SA;

- Administrateur de Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire (ex-SDV-Saga Côte d'Ivoire), Saga Cameroun, Camrail, SDV Gabon, SDV Congo, SDV Sénégal, Bathium Canada Inc., PTR Finances SA, Sorebol SA, SNO Investments Ltd, Progosa Investment, Empresa de Manutencion y Consignation Maritima SA, International de Desarrollo Portuarios SA, Movimientos Portuarios Internacionales SA, Operativa Internacional Porturia SA, Participaciones e Inversiones Porturias SA, Participaciones Ibero Internacionales SA et PDI;
- Représentant permanent de Saga au Conseil d'administration de la Société d'Exploitation du Terminal de Vridi;
- Représentant permanent de la Société Bordelaise Africaine au Conseil d'administration de Forestière Équatoriale;
- Représentant permanent de Socopao SAS au Conseil d'administration de SDV Cameroun;
- Représentant permanent de Participaciones y Gestion Financiera SA au Conseil d'administration de Progosa Investment SA.

##### **Autres fonctions et mandats**

- Représentant permanent de Socopao SAS au Conseil d'administration de Douala International Terminal.

#### **Cédric de Bailliencourt**

Date d'entrée en fonction : 31 août 2009

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2014

#### **Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

##### **Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré**

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odet;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré;
- Président du Conseil d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Président de Sofibol, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guérolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean et Omnium Bolloré;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch et Compagnie de Malestroit;
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Saga, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odet et Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de BatScap et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

##### **Autres fonctions et mandats**

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration d'Havas;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

#### **Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères**

##### **Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré**

- Président du Conseil d'administration de Financière de Kéréon;
- Administrateur délégué de Financière de Kéréon;
- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Elycar Investissements (précédemment dénommée Carlyle Investissements), Champ de Mars Investissements, Financière Nord Sumatra, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, BB Group, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, S.F.A, Sorebol, Swann Investissements et Technifin;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Plantations des Terres Rouges, Nord Sumatra Investissements.

##### **Autres fonctions et mandats**

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Intercultures, Socfinde, Terrasia, Socfinal, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol, Agro Products Investment Company et Red Land Roses.

# RAPPORT DE GESTION

## Olivier Roussel

Date d'entrée en fonction : 14 avril 1997  
Date du dernier renouvellement : 10 juin 2009  
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2014

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Bolloré, Saga, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois.

#### Autres fonctions et mandats

- Président de la société Istac SAS;
- Administrateur de Lozé et Associés.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré  
Néant.

#### Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Bernard Global Investors Ltd.

## Antoine Veil

Date d'entrée en fonction : 15 mars 1996  
Date du dernier renouvellement : 10 juin 2009  
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2014

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Saga

#### Autres fonctions et mandats

- Président de AV Consultants (SAS);
- Administrateur d'Havas et CS Communication et Systèmes;
- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Robeco.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

## Financière de l'Odet (représentant permanent : Thierry Marraud)

Date d'entrée en fonction : 27 septembre 2000  
Date du dernier renouvellement : 10 juin 2009  
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2014

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Saga et Société Française Donges Metz.

#### Autres fonctions et mandats

Néant.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

## Bolloré (représentant permanent : Georges Cognon)

Date d'entrée en fonction : 10 juin 1999  
Date du dernier renouvellement : 7 juin 2005  
Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2010

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Compagnie Saint-Gabriel;
- Administrateur de Bolloré Média, Direct Soir, IER, SFDM, Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles, Financière Moncey, Direct 8, Financière de Cézembre, MP 42, Saga, Transisud et BatScap;
- Membre du Conseil de surveillance de CSA-TMO Holding.

#### Autres fonctions et mandats

- Administrateur d'Havas, Euromedia France (précédemment dénommée Société Française de Production) et Fred & Farid;
- Membre du Conseil de surveillance de Vallourec.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

#### Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de SETV.

#### Autres fonctions et mandats

Néant.

## RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations brutes totales et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2009, soit par Saga, soit par des sociétés qui contrôlent Saga ou sont contrôlées par Saga au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, sont les suivantes :

### TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>Gilles Alix, Président-directeur général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	980 217	1 035 398
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–
<b>Total</b>	<b>980 217</b>	<b>1 035 398</b>

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Gilles Alix, Président-directeur général</b>				
Rémunérations fixes	777 311 <sup>(1)</sup>	777 311 <sup>(1)</sup>	779 811 <sup>(1)</sup>	779 811 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable	200 000 <sup>(2)</sup>	200 000 <sup>(2)</sup>	250 000 <sup>(2)</sup>	250 000 <sup>(2)</sup>
Jetons de présence	–	–		
Avantages en nature	2 906	2 906	5 587 <sup>(2)</sup>	5 587 <sup>(2)</sup>
<b>Total</b>	<b>980 217</b>	<b>980 217</b>	<b>1 035 398</b>	<b>1 035 398</b>

(1) Dont 198 185 euros au titre de la rémunération versée par Saga en 2008, qui passe à 199 546 euros en 2009.

(2) Montants versés par la société Bolloré, qui contrôle Saga au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

## TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	Montants versés en 2008	Montants versés en 2009
<b>Olivier Roussel, administrateur</b>		
Jetons de présence	17 625	17 625
Autres rémunérations	–	
<b>Cédric de Bailliencourt, administrateur</b>		
Jetons de présence		39 333
Autres rémunérations		345 000
Avantages en nature		2 917
<b>Michel Roussin, administrateur</b>		
Jetons de présence	23 500	
Autres rémunérations	277 317	
Avantages en nature	2 906	
<b>Antoine Veil, administrateur</b>		
Jetons de présence	–	–
Autres rémunérations	–	–
<b>Bolloré, administrateur</b>		
Jetons de présence	–	–
Autres rémunérations	–	–
<b>Financière de l'Odette, administrateur</b>		
Jetons de présence	–	–
Autres rémunérations	–	–
<b>Total</b>	<b>321 348</b>	<b>404 875</b>

## OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux ni levée au cours de l'exercice.



# RAPPORT DE GESTION

## ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux par l'émetteur ou par toute société du Groupe.

## HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

### PLAN BOLLORÉ

	2007
Date de l'Assemblée	7 juin 2006
Date du Conseil	6 avril 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 612 244
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux de Saga	40 000
– par Gilles Alix	35 000
– par Michel Roussin	5 000
Point de départ d'exercice des options	6 avril 2007
Date d'expiration	6 avril 2012
Prix de souscription (en euros)	148,24
Modalités d'exercice	–
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2009	0
Nombre cumulé d'options de souscription annulées	466 244
Options de souscription restantes au 31 décembre 2009	1 146 000

## CONTRAT DE TRAVAIL, RETRAITES SPÉCIFIQUES, INDEMNITÉS DE DÉPART ET CLAUSE DE NON CONCURRENCE

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Gilles Alix,</b> <b>Président-directeur général</b> Date début mandat : 31 mars 1999 Date fin mandat : 2015		•		•		•		•

### Option retenue quant aux modalités d'exercice de la Direction générale

Le Conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur général.

### Transactions effectuées sur les titres de la société par les mandataires sociaux et personnes liées (articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)

Néant.



**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ARTICLE L. 225-100 ALINÉA 4 DU CODE DE COMMERCE)**

Objet de la délégation	Date de délibération de l'Assemblée générale	Durée (échéance)	Montant maximum	Utilisation
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	10 % du capital	Non utilisée
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009	26 mois (10 août 2011)	1 % du capital	Non utilisée

## DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2009 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance. Toutefois, s'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

Échéances (J = date de clôture) <i>(en milliers d'euros)</i>	Dettes échues à la clôture	Échéances			Hors échéances	Total dettes Fournisseurs
		À J + 30	Entre J + 31 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs à payer	168	1 745	2 885	0	0	4 798
Factures non parvenues	-		230	0	0	230
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>1 745</b>	<b>3 115</b>	0	0	<b>5 028</b>

# RAPPORT DE GESTION

## DONNÉES SOCIALES

### PÉRIMÈTRE : MONDE

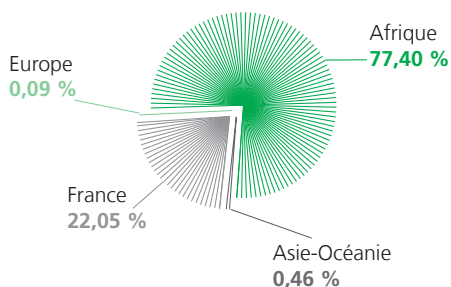
Au 31 décembre 2009, le Groupe Saga compte 4 698 collaborateurs employés par 26 sociétés. 1 036 salariés (22,05 % de l'effectif total) sont localisés en France, et 3 662 salariés (77,95 % de l'effectif total) travaillent dans 11 autres pays du monde.

### EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2009

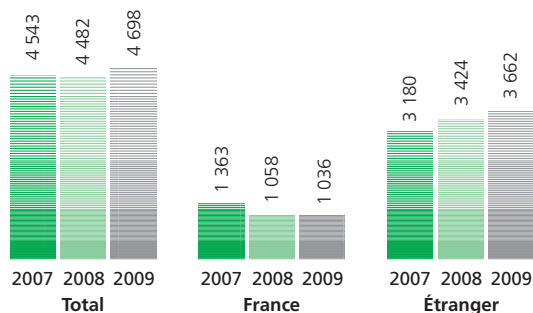
#### EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Europe	Afrique	Asie-Océanie	Total
Transport et logistique	1 036	4	3 636	22	4 698
<b>En pourcentage</b>	<b>22,05</b>	<b>0,09</b>	<b>77,40</b>	<b>0,46</b>	<b>100,00</b>

#### RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



#### EFFECTIFS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	3 520	1 178	640	4 058	4 343	355	4 698
<b>En pourcentage</b>	<b>74,93</b>	<b>25,07</b>	<b>13,62</b>	<b>86,38</b>	<b>92,44</b>	<b>7,56</b>	<b>100,00</b>

La population féminine représente 1 178 personnes, soit 25 % de l'effectif total. Cette répartition s'explique par la nature des métiers exercés au sein du Groupe (transport, manutention portuaire). Le Groupe emploie 640 salariés cadres (14 % de l'effectif total) et 4 058 salariés non-cadres (86 % de l'effectif total). Parmi les 4 698 salariés du Groupe, plus de 90 % sont sous contrat à durée indéterminée, soit 4 343 personnes.

#### EFFECTIFS PAR ÂGE

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Transport et logistique	565	1 515	1 525	1 093	4 698
<b>En pourcentage</b>	<b>12,03</b>	<b>32,25</b>	<b>32,46</b>	<b>23,26</b>	<b>100,00</b>

## RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

En 2009, le Groupe Saga a procédé à 421 recrutements, dont 39 % correspondent à des embauches sous contrat à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	165	39,20
Contrat à durée déterminée (CDD)	256	60,80
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>100,00</b>

Le nombre total des départs en 2009 est de 509.

Motifs de départ	Effectif	%
Démision	65	12,68
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	151	29,71
Licenciement non économique	41	8,09
Mutation	39	7,73
Retraite	99	19,48
Autres motifs	91	17,82
Décès	19	3,70
Licenciement économique	4	0,79
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>100,00</b>

## FORMATION

Parmi les 4698 salariés du Groupe Saga présents au 31 décembre 2009, 911 (soit 19%) ont bénéficié d'une formation dans l'année 2009.

### EFFECTIFS FORMÉS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	645	266	144	767	876	35	911
<b>En pourcentage</b>	<b>70,82</b>	<b>29,18</b>	<b>15,82</b>	<b>84,18</b>	<b>96,16</b>	<b>3,84</b>	<b>100,00</b>

## PÉRIMÈTRE : FRANCE

Le périmètre des sociétés françaises de Groupe Saga est constitué de 7 sociétés pour un effectif au 31 décembre 2009 de 1 036 salariés.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

L'organisation du temps de travail varie selon la nature de l'activité.

En France, le temps de travail dans les sociétés et établissements est fixé en application de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

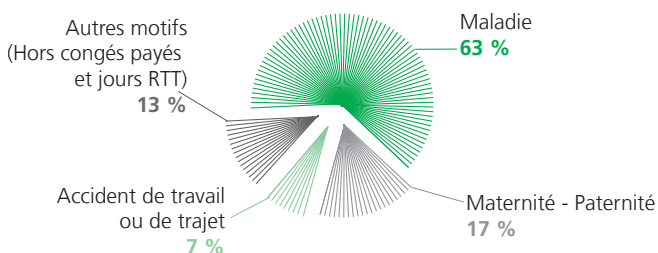
Le Groupe Saga compte au 31 décembre 2009 :

- 139 cadres autonomes (soit 13,42 % de l'effectif France) dont le forfait moyen est de 215 jours travaillés par an ;
- 29 salariés à temps partiel (soit 2,80 % de l'effectif France).

En 2009, 203 salariés ont effectué des heures supplémentaires pour un volume total de 11 210 heures (soit une moyenne de 55 heures supplémentaires par salarié concerné).

## ABSENTÉISME ET MOTIFS

L'absentéisme est réparti comme suit pour l'année 2009 :



## RÉMUNÉRATION

La rémunération annuelle brute (soumise à cotisations sociales) de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe Saga a atteint 34 364 587 euros en 2009.

## INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION, PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

En 2009, le Groupe a versé :

- 674 476 euros au titre de l'intéressement (1 087 salariés bénéficiaires) ;
  - 903 335 euros au titre de la participation.
- Le Groupe Saga en France compte 931 salariés souscripteurs au plan d'épargne d'entreprise (PEE) pour un montant global de versements de 861 919 euros en 2009.

Ces versements représentent environ 2,51 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe et se répartissent comme suit :

- 644 653 euros proviennent des versements des salariés du Groupe (montant moyen de 692 euros versés par salarié souscripteur) ;
- 217 266 euros proviennent de l'abondement du Groupe (montant moyen de 233 euros par salarié souscripteur).

Au 31 décembre 2009, le Groupe compte 122 salariés souscripteurs au plan d'épargne retraite collective (PERCO). La somme des versements de 2009 est de 77 661 euros et se répartit comme suit :

- 56 448 euros proviennent des versements des salariés du Groupe (montant moyen de 463 euros versés par salarié souscripteur) ;
- 21 213 euros proviennent de l'abondement du Groupe (montant moyen de 174 euros par salarié souscripteur).

# RAPPORT DE GESTION

## FORMATION

En 2009, le Groupe Saga a consacré un budget de 625 573 euros à la formation de ses salariés et dispensé un total de 12 035 heures.

450 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année pour une durée moyenne de 27 heures par salarié formé.

Sur un effectif France de 224 cadres et 812 non-cadres présents au 31 décembre 2009, 32 % des cadres et 42 % des non-cadres ont suivi une formation.

## ŒUVRES SOCIALES

En 2009, les sociétés françaises du Groupe Saga ont consacré un budget de 412 529 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des Comités d'entreprise, soit environ 1,20 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

## EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2009, le Groupe Saga a employé en France 16 personnes handicapées parmi lesquelles 4 ont bénéficié d'une action de formation.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

En 2009, le nombre d'accidents du travail (avec arrêt de travail) recensé est de 17. Le budget consacré aux dépenses concernant l'hygiène et la sécurité en 2009 est de 816 223 euros. Celui-ci a notamment été utilisé pour former 320 salariés à la sécurité, soit environ 26 % de l'effectif France présent sur l'année.

Au total, le Groupe Saga a dispensé 7 000 heures de formation sur ces thèmes, ce qui représente en moyenne près de 22 heures par salarié formé.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2009, 10 accords collectifs ont été signés au sein du périmètre France dont :

- 2 accords collectifs relatifs aux rémunérations ;
- 1 accord collectif relatif à l'intéressement ;
- 7 accords collectifs relatifs à d'autres sujets.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PLANS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

En 2009, les sociétés françaises du Groupe Saga n'ont pas eu à mettre en œuvre de plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi.

## MAIN-D'ŒUVRE EXTÉRIEURE

Le recours à la main-d'œuvre extérieure s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents ou pour répondre à des besoins spécifiques (délais courts et incertains).

En 2009, ce recours correspond à 21 personnes (en équivalent temps plein) et représente environ 2,89 % de la masse salariale.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Indicateurs environnementaux	Unité	2009	2008	Périmètre couvert
Consommation d'énergie électrique	MWh	18 788	14 136	Europe, Afrique
Consommation de fioul poids lourds et engins	l	8 230 678	12 456 486	Europe, Afrique
Consommation de gaz	m <sup>3</sup>	96 000	13 347	Europe, Afrique
Consommation d'eau	m <sup>3</sup>	211 695	204 519	Europe, Afrique

Les différentes entités du Groupe mettent en œuvre plusieurs actions tendant à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement :

## TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

- Formation régulière du personnel pour suivre l'évolution de la réglementation dans le cadre des transports de marchandises dangereuses par voie maritime, aérienne et terrestre.
- Création de fiches produits en interne pour faciliter l'accès aux informations réglementaires.
- Nomination de conseillers sécurité spécifiques à chaque trafic.

## ENTREPOSAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES

Isolation des produits sensibles (huiles, engrais...) dans des entrepôts spécifiques.

## TRAITEMENT DES DÉCHETS

Sensibilisation de tout le personnel et action généralisée pour l'amélioration du traitement des déchets banals liés à l'activité du transport terrestre (huiles usées, vieux pneus, pièces hors d'usage).

## RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA COMPOSITION, SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport qui a été approuvé par le Conseil d'administration du 8 avril 2010 (i) de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

### COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire, et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre trois membres au moins et dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

La durée de leurs fonctions est de six années et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de six membres :

- Gilles Alix, Président-directeur général ;
- Cédric de Bailliencourt ;
- Olivier Roussel ;
- Antoine Veil ;
- Bolloré, représentée par Georges Cognon ;
- Financière de l'Odé, représentée par Thierry Marraud.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, une information complémentaire sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les six membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Olivier Roussel et Antoine Veil sont qualifiés d'indépendants.

#### POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration, en séance du 10 juin 2009, a décidé de retenir l'option consistant à ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Président-directeur général de Gilles Alix. Le Président-directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Président. Toutefois, le Président soumet à l'approbation du Conseil toutes les opérations d'importance véritablement stratégique.

#### RÉUNIONS DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président-directeur général. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunions sont fixées plusieurs mois à l'avance, et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil, en séance du 9 avril 2009, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

#### MISSIONS DU CONSEIL

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, décide du cumul ou de la dissociation des mandats de Directeur général et de Président du Conseil et approuve le projet de rapport du Président. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, au contrôle de gestion et de la sincérité des comptes et à l'examen et à l'arrêtés des comptes.

#### ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de lui permettre de faire part de ses observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil s'est réuni à trois reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

##### Séance du 9 avril 2009 (taux de présence : 100 %)

- activités et résultats,
- examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008,
- autorisation au Président concernant les cautions, avals et garanties,
- comptes prévisionnels,
- conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- examen du Code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008,
- examen des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 introduisant l'obligation légale de mise en place d'un Comité d'audit ;

##### Séance du 10 juin 2009 (taux de présence : 80 %)

- renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration,
- modalités d'exercice de la Direction générale,
- pouvoirs du Président-directeur général,
- rémunération du Président-directeur général ;

##### Séance du 31 août 2009 (taux de présence 100 %)

- cooptation d'un nouvel administrateur, en remplacement d'un administrateur démissionnaire,
- comptes consolidés au 30 juin 2009,
- documents prévisionnels,
- évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil.

# RAPPORT DE GESTION

## ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL

Le Conseil d'administration, en séance du 31 août 2009, a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Celle-ci a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

La méthode utilisée, comme les années précédentes, est celle de l'autoévaluation.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil, qui ont notamment été améliorées par la mise en place d'un règlement intérieur autorisant la participation aux séances par la visioconférence.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition, tant sur le plan de la pertinence que sur les délais d'obtention de cette information, laquelle permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières, comptables et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

## COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé), les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé, eu égard à la nature et à la structure du Groupe, de faire application des dispositions de l'article L. 823-20-1° du Code de commerce permettant aux entités contrôlées au sens de l'article L. 233-16 par une société elle-même soumise à l'obligation de mise en place d'un Comité d'audit d'être exemptées de la création de ce Comité.

Il est précisé à cet égard que, Saga étant contrôlée, au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par la société Bolloré, elle-même contrôlée, au sens dudit article, par la société Financière de l'Odé, un Comité d'audit a été constitué au sein de cette dernière, société contrôlante, elle-même soumise à l'obligation de disposer d'un comité spécialisé.

Le Comité d'audit constitué par le Conseil d'administration de Financière de l'Odé le 9 avril 2009 est composé de deux administrateurs indépendants, Alain Moynot et Lucien Voche, nommés en considération de leur compétence et de leur expertise financière, et ce, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière par l'examen des projets de comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil d'administration ainsi que de l'examen du respect de la réglementation boursière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par l'examen, avec le concours de l'audit interne des systèmes de contrôle interne, de la fiabilité des systèmes et procédures et de la pertinence des procédures d'analyse et du suivi des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes par l'examen des risques pesant sur celle-ci et des mesures de sauvegarde pour atténuer les risques.

En outre, il lui appartient :

- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ou l'organe exerçant une fonction analogue ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Alain Moynot assure la présidence du Comité d'audit.

Au cours de la première réunion du Comité, qui s'est tenue le 25 août 2009, ont notamment été examinés les points suivants :

- examen des comptes consolidés au 30 juin 2009 ;
- arrêté du projet du règlement intérieur du Comité.

Lors de cette réunion, il a notamment entendu le Directeur du contrôle Groupe et le Directeur juridique.

Le règlement intérieur du Comité a été arrêté par le Conseil d'administration de Financière de l'Odé en séance du 31 août 2009.

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Il est rappelé que Saga ne verse pas de jetons de présence aux administrateurs, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 5 juin 2001 qui a supprimé, à compter de l'exercice 2001 et pour chaque exercice suivant, la faculté offerte au Conseil d'administration d'allouer des jetons de présence à ses membres.

En conformité des dispositions de l'article L. 225-37, avant-dernier alinéa, du Code de commerce, le Conseil a décidé que les rémunérations et avantages de toute nature attribués chaque année au Président seront déterminés en fonction de la structure du périmètre opérationnel du Groupe Saga, organisé en pôles d'activité placés chacun sous l'autorité du directeur de la division concernée et dans lesquels sont regroupées les activités des filiales de Saga dans le domaine du transport.

## INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef d'octobre 2003 – Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées publiées en janvier 2007 et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé publiées en octobre 2008 (disponibles sur [www.medef.fr](http://www.medef.fr)).

L'ensemble de ces textes a été, en décembre 2008, consolidé pour former le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration du 8 décembre 2008, appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008, a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait pas procédé à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires.

Le Conseil du 9 avril 2009, appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008, a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société.

Toutefois, le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Il est rappelé que, dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Comité d'audit a été implémenté au niveau de la société Financière de l'Odé, société contrôlante, elle-même soumise à l'obligation légale d'instituer un Comité d'audit, par un Conseil d'administration en date du 9 avril 2009.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, a opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil, appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant, a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.



Ainsi, le Conseil a considéré que, pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou dirigeant mandataire social de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide, ou l'avoir été au cours des cinq dernières années;
- être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son Groupe,
  - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité;
- avoir de lien familial avec un mandataire social;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte de ce que le rapport consolidé recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions et que la durée de leur mandat ne dépasse pas quatre ans, a décidé, eu égard à la structure de l'actionariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre précis de titres à détenir et de ne pas proposer à l'Assemblée de modifier les dispositions statutaires prévoyant une durée de mandat de six ans.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales. Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

## INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

## DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Saga sont adossées aux procédures en vigueur dans le Groupe Bolloré.

Le Groupe Bolloré a retenu la définition du cadre de référence de l'AMF publié en janvier 2007, qui indique que le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements;
  - l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale;
  - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs;
  - la fiabilité des informations financières;
- et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation appropriée comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités;
- un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques;
- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs;
- une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cependant, comme indiqué dans le cadre de référence, il convient de préciser que le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Dans la description qui suit, la notion de Groupe Bolloré couvre l'ensemble de la société mère et des filiales consolidées. Cette description du système de contrôle interne a été réalisée à partir du cadre de référence élaboré par le groupe de Place mené sous l'égide de l'AMF, complété de son guide d'application. Les principes et les points clés contenus dans ce guide sont suivis lorsqu'ils sont applicables.

## UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

### CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne de Saga repose sur les principes suivants :

#### La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe. Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

#### Des filiales autonomes et responsables

Les différents métiers de Saga, exercés à travers un ensemble de filiales et de participations en France et à l'étranger, sont répartis dans deux divisions opérationnelles, l'une (Bolloré Africa Logistics) dédiée aux activités des filiales implantées en Afrique, l'autre (Bolloré Logistics) dédiée aux activités de commission de transport maritime et aérien en dehors de l'Afrique.

Ces divisions sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières;
- la protection de leurs actifs;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

#### Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

La Direction de l'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

#### Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

## PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

#### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

#### La Direction générale

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

# RAPPORT DE GESTION

## Le Comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

## Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

## Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service de contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

## L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'une Direction de l'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre constitué par Saga et ses filiales.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et sur un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

## Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus.

Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise.

Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière, à la Direction générale du Groupe et au Comité d'audit.

Les comptes de Saga sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2010), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2007), représenté par Philippe Bailly.

## DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE

### CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

## APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des Comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridiques, finance).

## BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe;
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière);
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

## FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

### Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes sociaux des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.



## Processus du reporting financier

Les services de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net. Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

## PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES

### Gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. En ce qui concerne la gestion des sinistres, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Enfin, les modalités de gestion des risques font l'objet d'une revue régulière approfondie par le Comité des risques.

Les principaux risques auxquels le Groupe est soumis sont développés comme suit :

- **Risque de marché sur actions cotées.** Sous l'égide de la Direction financière Groupe, un suivi régulier de la valeur des sociétés non consolidées est réalisé. Par ailleurs, à chaque clôture, la valeur de ces titres est réévaluée sur la base des derniers cours de Bourse.
- **Risque de liquidité.** Une gestion centralisée de la liquidité a été mise en place. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction de la trésorerie du Groupe, qui s'assure du correct financement des activités de celui-ci, notamment à travers des financements bancaires diversifiés. Un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette sont régulièrement suivis.
- **Risque de taux.** La mise en place de couverture de taux d'intérêt, dont les modalités sont détaillées dans les notes annexes, est décidée par la Direction générale du Groupe.
- **Risque de crédit.** Un suivi mensuel du besoin en fonds de roulement (BFR) est réalisé par la Direction de la trésorerie Groupe. De plus, dans les principales divisions du Groupe, la gestion du risque de crédit est relayée par un credit manager. Le recours à l'assurance-crédit est privilégié, et, lorsque le crédit n'est pas couvert par une assurance, l'octroi de crédit est établi au niveau de compétence le plus adapté. Enfin, un suivi régulier des créances clients est effectué à l'échelon tant du Groupe que de la division, et des dépréciations sont pratiquées au cas par cas lorsque cela est jugé nécessaire.
- **Risque de devise.** Le Groupe couvre ses principales opérations en devises. La gestion de la couverture est centralisée au niveau Groupe pour la France et l'Europe. Une couverture sur le net des positions commerciales est pratiquée par la Direction de la trésorerie du Groupe à travers des achats ou ventes à terme de devises. Enfin, la mise en place d'un *netting* mensuel des flux intragroupe permet de limiter les flux échangés et de couvrir le net résiduel.
- **Risques opérationnels.** Chaque division du Groupe est responsable de la gestion des risques industriels, environnementaux et de conformité auxquels elle est confrontée. Une analyse régulière de la nature des risques et des modalités de gestion s'y rapportant est effectuée par chaque Direction de division. Par ailleurs, une supervision en est faite par le Comité des risques et la Direction des assurances du Groupe.
- **Risque juridique.** Pour limiter l'exposition à ces risques, la Direction juridique du Groupe veille à la sécurité et à la conformité juridique des activités de celui-ci, en liaison avec les services juridiques des divisions. Lorsqu'un litige survient, la Direction juridique s'assure de sa résolution au mieux des intérêts du Groupe.

## Cartographie des risques

L'évaluation et le contrôle des risques inhérents au fonctionnement de chaque entité sont au cœur des préoccupations du Groupe. La démarche globale de cartographie des risques, qui porte sur l'ensemble des métiers, trouve aujourd'hui, par la mise en place d'un progiciel informatique notamment, une dimension active et régulière dans le suivi et la mise à jour des risques.

Les risques identifiés font l'objet d'une série de mesures détaillées dans les plans d'actions élaborés par les différents « propriétaires » de risques nommés au sein de chaque division, l'objectif étant de maîtriser l'exposition à ces risques et donc de les réduire.

En 2009, cette structure a permis de réduire l'impact d'une partie des risques identifiés comme prioritaires.

Par ailleurs, l'actualisation de la cartographie des risques consolidée est validée trimestriellement par le Comité des risques.

## UN RENFORCEMENT RÉGULIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

### CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division a adaptée à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Ainsi, au cours de l'exercice, le Code général de conduite des affaires des sociétés des divisions Transport du Groupe Bolloré a été arrêté et édité, et sa diffusion, en cours depuis le début du mois de décembre 2009, fait l'objet de réunions de présentation aux personnels et de sensibilisation aux thèmes qu'il recouvre. Ce code détermine les principes, les règles de conduite et les comportements à adopter en matière de concurrence, de respect et de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité, ainsi que de lutte contre la corruption. La fonction « éthique et conformité », rattachée à son plus haut niveau à la Direction générale du Groupe, est déclinée dans les divisions Transport, le Directeur éthique et conformité transport ayant la tâche d'assurer le déploiement et le respect de ce code de conduite.

### LISTE D'INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers.

### MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le secrétariat général adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines de l'éthique, du social et de l'environnement.

Cette année, un logiciel de reporting a été installé au niveau du Groupe. Il permettra de consolider les données extra-financières émanant des divisions et de mettre en place les plans d'actions appropriés.

Un réseau de référents développement durable se constitue ; il aura pour vocation de décliner au niveau des entités les enjeux identifiés dans le cadre du document stratégique sur le développement durable.

Le 12 avril 2010  
Le Président  
Gilles Alix

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SAGA

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Saga et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au

traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

---

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

---

- 26** Bilan consolidé
- 28** Compte de résultat consolidé
- 29** État du résultat global consolidé
- 30** Variation de la trésorerie consolidée
- 31** Variation du besoin en fonds de roulement
- 32** Variation des capitaux propres consolidés
- 33** Annexe aux comptes consolidés
- 33** Principes comptables – [note 1](#)
- 39** Principales variations de périmètre – [note 2](#)
- 39** Comparabilité des comptes – [note 3](#)
- 40** Notes sur le bilan – [notes 4 à 22](#)
- 56** Notes sur le compte de résultat – [notes 23 à 27](#)
- 61** Autres informations – [notes 28 à 34](#)
- 65** Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux – [note 35](#)
- 66** Liste des sociétés consolidées – [note 36](#)
- 67** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Goodwill	4	2 754	1 230
Immobilisations incorporelles	5-23	13 729	7 888
Immobilisations corporelles	6-23	93 153	97 944
Titres mis en équivalence	8	34 723	26 001
Autres actifs financiers	9	22 250	15 507
Impôts différés	27	9 564	7 672
Autres actifs		0	281
<b>Actifs non courants</b>		<b>176 173</b>	<b>156 523</b>
Stocks et en-cours	11	3 140	2 809
Clients et autres débiteurs	12	272 833	282 037
Impôts courants	13	12 225	13 790
Autres actifs financiers	9	6 978	13 392
Autres actifs	14	3 328	3 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15-20	144 078	125 313
<b>Actifs courants</b>		<b>442 582</b>	<b>440 626</b>
<b>Total actif</b>		<b>618 755</b>	<b>597 149</b>

## PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		41 370	41 370
Primes liées au capital		21 775	21 775
Réserves consolidées		91 767	93 310
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>154 912</b>	<b>156 455</b>
Intérêts minoritaires		53 529	49 839
<b>Capitaux propres</b>	16	<b>208 441</b>	<b>206 294</b>
Dettes financières à long terme	19-20	5 139	4 140
Provisions pour avantages au personnel	18	16 355	15 094
Autres provisions	17	16 149	13 013
Impôts différés	27	8 013	6 950
Autres passifs		0	0
<b>Passifs non courants</b>		<b>45 656</b>	<b>39 197</b>
Dettes financières à court terme	19-20	60 818	54 394
Provisions (part à moins d'un an)	17	966	1 636
Fournisseurs et autres créditeurs	19-21	276 907	270 083
Impôts courants	19-22	25 871	25 311
Autres passifs		96	234
<b>Passifs courants</b>		<b>364 658</b>	<b>351 658</b>
<b>Total passif</b>		<b>618 755</b>	<b>597 149</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	23-24-25	<b>770 610</b>	<b>830 389</b>
Achats et charges externes	25	(619 356)	(680 223)
Frais de personnel	25	(126 887)	(119 890)
Amortissements et provisions	25	(17 748)	(6 891)
Autres produits opérationnels	25	32 054	36 398
Autres charges opérationnelles	25	(14 050)	(27 285)
<b>Résultat opérationnel</b>	23-24-25	<b>24 623</b>	<b>32 498</b>
Coût net du financement	26	(699)	1 785
Plus-values (moins-values) de cessions des titres	26	(230)	1 911
Autres produits financiers	26	1 602	5 160
Autres charges financières	26	(1 527)	(5 259)
<b>Résultat financier</b>	24-26	<b>(854)</b>	<b>3 597</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	8 548	6 983
Impôts sur les résultats	27	(13 784)	(7 511)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>18 533</b>	<b>35 567</b>
Résultat net consolidé, part du Groupe		12 464	28 470
Intérêts minoritaires		6 069	7 097

## RÉSULTAT PAR ACTION

16

(en euros)	2009	2008
Résultat net part du Groupe		
– de base	2,1	4,8
– dilué	2,1	4,8

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>18 533</b>	<b>35 567</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)</b>		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	(31)	117
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées <sup>(1)</sup>	3 795	(4 416)
<b>Résultat global</b>	<b>22 297</b>	<b>31 268</b>
Dont		
– part du Groupe	14 361	26 419
– part des minoritaires	7 936	4 849
Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers	(2)	0

(1) Essentiellement Variation de juste valeur des titres Omnium Bolloré détenus par African Investment Company (société mise en équivalence).  
Il n'y a pas eu de transfert du résultat global vers le résultat au cours de la période.  
Cet état a été ajouté conformément aux dispositions de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net part du Groupe	12 464	28 470
Part des intérêts minoritaires	6 069	7 097
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>18 533</b>	<b>35 567</b>
Charges et produits sans effet sur la trésorerie		
– élimination des amortissements et provisions	11 482	1 855
– élimination de la variation des impôts différés	(100)	336
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(8 032)	(6 463)
– élimination des plus ou moins values de cession	(997)	3 671
Autres retraitements		
– coût net du financement	699	(1 785)
– produits des dividendes reçus	(481)	(496)
– charges d'impôts sur les sociétés	12 377	11 880
Dividendes reçus		
– dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3 577	1 839
– dividendes reçus des sociétés non consolidées	994	514
Impôts sur les sociétés décaissés	(9 595)	(14 474)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	12 997	(7 005)
– dont stocks et en-cours	(330)	(364)
– dont dettes	(4 635)	71
– dont créances	17 962	(6 712)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>41 454</b>	<b>25 439</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés à des acquisitions		
– immobilisations corporelles	(10 759)	(19 964)
– immobilisations incorporelles	(7 615)	(6 361)
– titres et autres immobilisations financières	(6 851)	(14 348)
Encaissements liés à des cessions		
– immobilisations corporelles	3 662	2 536
– immobilisations incorporelles	0	0
– titres	0	98
– autres immobilisations financières	15 214	783
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(175)	(1 534)
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements des activités</b>	<b>(6 524)</b>	<b>(38 790)</b>



(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Flux de financement</b>		
Décaissements		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(16 845)	(5 565)
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(5 826)	(3 825)
– remboursements des dettes financières	(6 939)	(5 507)
Encaissements		
– augmentation des capitaux propres	0	0
– subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)	0	0
– augmentation des dettes financières	4 210	2 309
Intérêts nets décaissés	(723)	1 781
<b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>	<b>(26 123)</b>	<b>(10 807)</b>
<b>Incidence des variations de cours des devises</b>	<b>(117)</b>	<b>601</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>8 690</b>	<b>(23 557)</b>
Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	102 745	126 302
Trésorerie à la clôture <sup>(1)</sup>	111 435	102 745

(1) Voir note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

## VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le Besoin en fonds de roulement s'améliore de 13 millions d'euros, dont 11 millions relatifs aux activités de la Commission de Transport et logistique en raison principalement d'un repli de l'activité en 2009, du maintien du délai clients et à une bonne maîtrise des décaissements fournisseurs.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital	Primes	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>5 910 056</b>	<b>41 370</b>	<b>21 775</b>	<b>5 315</b>	<b>(748)</b>	<b>67 321</b>	<b>135 033</b>	<b>45 083</b>	<b>180 116</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>						<b>(4 997)</b>	<b>(4 997)</b>	<b>(93)</b>	<b>(5 090)</b>
Dividendes distribués						(5 496)	(5 496)	(2 833)	(8 329)
Variations de périmètre						0	0		
Autres variations <sup>(2)</sup>						499	499	2 740	3 239
<b>Éléments du résultat global</b>				<b>(2 168)</b>	<b>117</b>	<b>28 470</b>	<b>26 419</b>	<b>4 849</b>	<b>31 268</b>
Résultat de l'exercice						28 470	28 470	7 097	35 567
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						117	117		117
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées <sup>(3)</sup>				(2 168)			(2 168)	(2 248)	(4 416)
– Autres variations du résultat global							0		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>5 910 056</b>	<b>41 370</b>	<b>21 775</b>	<b>3 147</b>	<b>(631)</b>	<b>90 794</b>	<b>156 455</b>	<b>49 839</b>	<b>206 294</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>						<b>(15 904)</b>	<b>(15 904)</b>	<b>(4 246)</b>	<b>(20 150)</b>
Dividendes distribués						(16 845)	(16 845)	(4 633)	(21 478)
Variations de périmètre							0		
Autres variations <sup>(2)</sup>						941	941	387	1 328
<b>Éléments du résultat global</b>				<b>1 928</b>	<b>(31)</b>	<b>12 464</b>	<b>14 361</b>	<b>7 936</b>	<b>22 297</b>
Résultat de l'exercice						12 464	12 464	6 069	18 533
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						(31)	(31)		(31)
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées <sup>(3)</sup>				1 928			1 928	1 867	3 795
– Autres variations du résultat global									
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>5 910 056</b>	<b>41 370</b>	<b>21 775</b>	<b>5 075</b>	<b>(662)</b>	<b>87 354</b>	<b>154 912</b>	<b>53 529</b>	<b>208 441</b>

(1) Voir note 16 – Capitaux propres.

(2) Effets des plans d'options de souscription d'actions Bolloré SA attribués par Bolloré SA aux salariés du Groupe Saga. Aucun nouveau plan n'a été attribué au cours de l'exercice 2009.

(3) Principalement variation de juste valeur des titres Omnium Bolloré détenus par African Investment Company (société mise en équivalence).

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

#### A – FAITS MARQUANTS

- Saga Air transport et Sagatrans ont fusionné et forment ainsi une seule entité nommée Saga France.
- Saga Guadeloupe est devenu une filiale du Groupe.

#### B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

##### B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Saga est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 8 avril 2010, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Saga au 31 décembre 2009. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 22 juin 2010.

##### B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2009 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2009 (consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission)). Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

##### B.3 – Évolutions normatives

###### 1. Nouvelles normes applicables à compter de 2009

Les nouveaux textes appliqués en 2009, et impactant les états financiers du Groupe sont décrits ci-dessous :

L'application de ces normes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes.

- **IFRS 8 « Secteurs opérationnels » et IAS 36 « Dépréciation d'actifs » amendée par IFRS 8**

Cette norme annule et remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». IFRS 8 traite de la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe, extraites du reporting interne, et utilisées par le principal décideur opérationnel, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. IAS 14 imposait la présentation d'une information selon deux niveaux : par secteur d'activité et par secteur géographique. L'application de cette norme, qui constitue un changement de méthode, ne révèle pas d'effet sur la présentation sectorielle du Groupe, qui reste basée sur une approche par métier. Les informations à fournir en application de la norme IFRS 8, y compris les informations comparatives révisées, sont communiquées en note 27. D'autre part, l'amendement d'IAS 36, à caractère rétrospectif, prévoit que les écarts d'acquisition ne pourront être affectés qu'à des UGT ne dépassant pas un secteur opérationnel. À ce titre, le Groupe n'a constaté aucune dépréciation complémentaire d'écart d'acquisition liée à l'application rétrospective d'IFRS 8.

- **Révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »**

Cette révision vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités, et introduit la notion de « résultat global ». Elle est sans incidence sur la situation financière du Groupe.

Les modifications apportées à la présentation des états financiers du Groupe concernent essentiellement :

- le tableau de variation des capitaux propres : celui-ci présente désormais séparément les transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant incluses dans l'état de « résultat global » ;
- un nouvel état faisant suite au compte de résultat présente les variations du résultat global de l'exercice.

D'autre part, les nouveaux textes suivants, applicables dès 2009, sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

- **Amendements d'IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation »**

Cet amendement précise que les instruments financiers remboursables à la juste valeur au gré du porteur et les obligations générées par une liquidation doivent être classés en capitaux propres et non plus en passif.

Le Groupe ne détient pas à ce jour ce type d'instruments financiers et n'est donc pas concerné par ce texte.

- **Amendements d'IAS 27 et IFRS 1 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »**

Ce texte ne concerne que les états financiers individuels. Il est donc sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

- **Amendement d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulation »**

Cet amendement précise que les conditions d'acquisition de droits sont, soit des conditions de service, soit des conditions de performances ; les autres critères d'un paiement fondé sur des actions ne constituant pas des conditions d'acquisition des droits.

D'autre part, cet amendement indique que toutes les annulations, quelle que soit l'origine, doivent faire l'objet du même traitement.

L'application de ce texte est sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

- **Amendement à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés »**

Ces amendements ont pour objet de clarifier le traitement comptable des dérivés incorporés pour les entités qui mettent en œuvre les amendements « Reclassements d'actifs financiers » publiés par l'IASB en octobre 2008.

- **Amendement à IFRS 7 « Amélioration à fournir sur les instruments financiers »**

Cet amendement requiert une information complémentaire sur la juste valeur et le risque de liquidité. Ce texte introduit également une hiérarchie de la juste valeur.

- **IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »**

Cette interprétation traite de la comptabilisation des programmes de fidélisation, correspondant à l'octroi aux clients de droits à avantages utilisables dans le futur.

Le Groupe n'a pas identifié de programme de fidélisation à ce jour relevant de cette interprétation.

- **IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière »**

Cette interprétation s'applique aux accords portant sur la construction d'un bien immobilier. Il précise, pour ce type d'accord, le champ d'application et le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires.

- **IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net en devises »**

Cette interprétation s'applique à une entité qui couvre un risque de change lié à ses participations nettes dans des activités à l'étranger ; il clarifie certains principes de la couverture d'investissement net.

Le Groupe ne détient pas ce type d'instrument financier.

- **Amélioration annuelle des normes IFRS (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009)**

Ce texte précise et clarifie les conditions d'application de certaines normes.

L'application de ce texte est sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

- **Amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts »**

Cet amendement supprime l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

d'être utilisé ou vendu. Ces coûts doivent être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif.

Dans le cadre de la première application de cette norme, le Groupe a retenu la date d'entrée en vigueur de la norme, comme date de début d'incorporation des coûts d'emprunts portant sur des actifs éligibles.

Le nombre d'actifs éligibles étant très limité, l'application de ce texte n'a pas d'effet significatif sur les états financiers de la période considérée.

## 2. Normes d'application obligatoire à compter de 2009 mais non encore adoptées par l'Union européenne

Le Groupe estime, à la date des présents états financiers, ne pas être concerné par l'application des textes suivants :

### • Révision d'IFRS 1 « Première adoption des IFRS »

Le Groupe, appliquant déjà les IFRS, n'est pas concerné par ce texte.

## 3. Normes et interprétations non anticipées

Les états financiers du Groupe n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2009 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes.

### • Révision d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et amendement d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle. Cette révision est d'application prospective.

### • Amendement à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »

Ce texte constitue un amendement à IFRIC 14 « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », interprétation relative à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ». Cet amendement s'applique aux entités soumises aux exigences de financement minimal et qui effectuent un paiement anticipé au titre des contributions destinées à satisfaire certaines exigences. Ce texte permet aux entités concernées de comptabiliser ce versement anticipé comme un actif.

Le Groupe estime, à la date des présents états financiers, ne pas être concerné par l'application des nouveaux textes suivants :

### • IFRIC 12 « Accords de concession de services »

IFRIC 12 énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits correspondants relatifs aux accords de concession de services.

Aucune entité intégrée du Groupe Saga n'exploite de concession au 31 décembre 2009.

### • IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires »

Ce texte précise le traitement comptable de la distribution de dividende en nature, et plus précisément la date de comptabilisation, le mode d'évaluation et la classification comptable de l'opération.

### • IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »

Ce texte s'applique à la comptabilisation de transferts de certains actifs reçus des clients dans le but de connecter les clients à un réseau, ou bien de permettre aux clients d'accéder à la fourniture de biens ou de services.

### • IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »

Cette interprétation précise le traitement comptable à appliquer lors d'un remboursement de passif financier par émission d'actions.

Ce texte indique, que l'écart entre la valeur nette comptable du passif financier et le montant de la contrepartie payée pour son extinction, doit être comptabilisé au résultat.

### • Amendement à IAS 39 « Éléments couverts éligibles »

Cet amendement fournit des précisions sur les éléments pouvant être désignés comme éléments couverts. Ce texte précise notamment que la valeur temps ne doit pas être prise en compte dans une relation de couverture et spécifie que l'inflation ne peut être désignée comme élément couvert que dans certaines conditions.

### • Amendement à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »

Cet amendement a pour objet de clarifier le traitement comptable du paiement fondé sur des actions, réglé en trésorerie, dans le cadre de certains accords. Selon ces accords, la filiale reçoit des biens ou des services de la part d'employés ou de fournisseurs, la société mère ou une autre entité du Groupe effectuant le paiement.

### • Amendement à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis »

Cet amendement porte sur les droits de souscription émis et libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur.

Ce texte requiert que, lorsque certaines conditions sont remplies, ces droits de souscription soient classés en capitaux propres, quelle que soit la devise dans laquelle le prix d'exercice est libellé. Jusqu'à présent, ces droits de souscription étaient comptabilisés en instruments dérivés, au passif.

Le Groupe a commencé l'examen des nouveaux textes suivants :

### • Amélioration annuelle des normes IFRS (applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009)

Ce texte précise et clarifie les conditions d'application de certaines normes.

### • Version révisée d'IAS 24 « Informations relatives aux parties liées »

La révision d'IAS 24 simplifie les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique. Elle clarifie également la définition d'une partie liée.

### • IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers)

Cette norme a pour objectif d'améliorer la comparabilité et de faciliter la compréhension des états financiers. Elle constitue le premier volet de la réforme de la norme IAS 39 sur les instruments financiers et elle porte sur la classification et l'évaluation des actifs financiers.

Le nombre de catégories d'actifs financiers a été réduit à deux (contre quatre précédemment) et l'évaluation se fait désormais soit à la juste valeur par résultat (avec option juste valeur par capitaux propres uniquement pour les actifs stratégiques), catégorie par défaut, soit au coût amorti sous conditions d'accès. Ainsi, pour déterminer si un actif doit être évalué au coût amorti, il convient de se référer au modèle de management de l'entité, ainsi qu'aux caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie attachés à l'actif financier. Si l'objectif est de recevoir des flux constituant uniquement le remboursement de capital et le paiement d'intérêts, l'actif doit être évalué au coût amorti.

## B.4 – Nouvelle réglementation fiscale en France, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a supprimé la taxe professionnelle (TP) pour la remplacer par la contribution économique territoriale (CET).

La CET se compose de deux éléments qui sont :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

En outre, le Conseil national de la comptabilité a publié, le 14 janvier 2010, un communiqué relatif au traitement comptable de la CET, dans les états financiers consolidés en normes IFRS. Selon le CNC, il convient de distinguer les deux composantes de la CET :

- la CFE, présentant des caractéristiques similaires à celles de la TP, tant en matière de base que de plafonnement, doit être comptabilisée tout comme la TP, en charge opérationnelle ;
- en ce qui concerne la CVAE, le CNC précise qu'il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement, pour déterminer la qualification de la CVAE.

Le Groupe estime que la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat, telle qu'énoncée par IAS 12.2 (Impôts dus sur la base des bénéfices imposables). D'autre part, le Groupe a également pris en considération les précisions fournies par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009, relatives au champ d'application de la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat ». L'IFRIC indique notamment que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat, a conduit le Groupe à comptabiliser un impôt différé

passif au 31 décembre 2009, en contrepartie d'une charge d'impôt différé pour un montant de 174 milliers d'euros. En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge relative à la CVAE sera présenté sur la ligne « Impôt sur le résultat ».

### B.5 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

### B.6 – Méthodes de consolidation

#### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Les sociétés qui sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

#### 2. Opérations intragroupe

##### Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

##### Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement,
  - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

#### 3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

#### 4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Les pertes et gains de change sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

#### 5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupements d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

#### 6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

##### Acquisition d'intérêts complémentaires dans une entité consolidée

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

##### Diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale consolidée sans modification de la méthode de consolidation

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

#### 7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant :

- Les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## B.7 – Règles et méthodes d'évaluation

### 1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- les durées d'amortissement des immobilisations;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur;
- l'estimation des justes valeurs;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2);
- l'activation des déficits reportables.

### Transport et logistique Afrique, Commission de transport et logistique

Activité de mandataire (transport maritime)

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

### 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

Activité de commissionnaire

L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits et/ou frais répercutés aux armateurs

L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations hors droits de douane

### 3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 4. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

### 5. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture et portant sur les éléments composant l'endettement net.

### 6. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement, et la comptabilisation des engagements de retraite.

### 7. Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de l'entité acquise et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs identifiables de la société.

Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « Titres mis en équivalence ».

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible. Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.



Un *goodwill* est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

## 8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable;
  - la faisabilité technique du projet est démontrée;
  - l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet;
  - l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée;
  - les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.
- Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :
- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation;
  - si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement significatif ne satisfait l'intégralité de ces conditions au 31 décembre 2009.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

## 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

## 10. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

## 11. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe Bolloré, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité. La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

## 12. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalent de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

### 12.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

## 12.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent le cas échéant les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

## 12.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

## 12.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

## 12.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

## 13. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

## 14. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

## 15. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

## 16. Engagements envers le personnel

### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro et de la zone Afrique (zone CFA).

### — Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

La valorisation des engagements liés aux avantages du personnel fait intervenir des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisé : IBoxx) à la date d'évaluation.



Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit de 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

#### — Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais de personnel lorsqu'elles sont encourues.

#### • Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

### 17. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et le cas échéant des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net.

### 18. Engagement d'achat d'intérêts minoritaires

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres actifs courants/non courants » avec pour contrepartie un *goodwill* si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

### 19. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Les activités principales par secteur d'activité sont les suivantes :

- Commission de Transport et logistique ;
- Transport Afrique.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Afrique ;
- Asie-Pacifique ;

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 23. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

## NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

### EXERCICE 2009

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a consolidé quatre nouvelles sociétés :

- GTD (Guadeloupe Transit Déménagement) : intégration globale ;
- Saga Guadeloupe : intégration globale ;
- SNAT (Gabon) : intégration globale ;
- Seto (Société d'Exploitation du Terminal de Ouagadougou) : mise en équivalence.

Le montant constaté en écart d'acquisition au titre des opérations de l'exercice 2009 s'élève à 1,5 million d'euros dont 1,2 million d'euros au titre de l'acquisition de la SNAT et 0,3 million d'euros au titre de l'acquisition de GTD (Guadeloupe Transit Déménagement).

Le coût d'acquisition global de ces participations s'élève à 3,2 millions d'euros.

La quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à 1,7 million d'euros. L'écart d'acquisition tient compte notamment :

- de la reconnaissance d'impôts différés pour 0,7 million d'euros ;
- de la mise à la juste valeur d'immobilisations corporelles pour 0,4 million d'euros.

### EXERCICE 2008

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a déconsolidé la société Antrak Sénégal dont l'activité a cessé.

Au second semestre, Saga a cédé 17,5 % de la Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou dorénavant mise en équivalence.

## NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Aux variations de périmètre de consolidation et aux modifications de présentation détaillées ci-dessous près, les comptes de l'exercice 2009 sont comparables à ceux de l'exercice 2008.

### APPLICATION D'IFRS 1 RÉVISÉE ET IFRS 8

Les normes IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée et IFRS 8 « Secteurs opérationnels » ont été appliquées pour la première fois en 2009. L'application de ces normes n'a pas d'effet sur les comptes du Groupe, et modifie seulement la présentation de l'information financière sectorielle.

Conformément aux dispositions d'application de ces normes, l'information financière sectorielle comparative a été adaptée à la nouvelle présentation pour toutes les périodes présentées.

La note 24 décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2009 étant ramenées au périmètre et au taux de change 2008.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 4 – GOODWILL

#### ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)

<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>1 230</b>
Acquisition	1 524
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>2 754</b>

#### VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Commission de transport et logistique	1 370	1 015
Transport et logistique Afrique	1 384	215
<b>Total</b>	<b>2 754</b>	<b>1 230</b>

#### DÉFINITION DES UGT

Le Groupe Saga comprend au 31 décembre 2009 moins d'une dizaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

Les UGT sont les suivantes : Transport et logistique Afrique et Commission de transport et logistique.

Ces activités sont décrites dans la note 1 – B.7 Règles et méthodes d'évaluation, paragraphe 19 Information sectorielle.

#### DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

#### Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques); le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis, sont extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues par UGT :

	2009		2008	
	Commission de transport et logistique	Transport et logistique Afrique	Commission de transport et logistique	Transport et logistique Afrique
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Valeur nette comptable du goodwill</b>	<b>1 370</b>	<b>1 384</b>	<b>1 015</b>	<b>215</b>
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
<b>Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie</b>				
– taux de croissance sur prévisions de N+2 à N+5	2 % à 12 %	2 % à 4 %	2 % à 4 %	2 % à 4 %
– taux de croissance sur valeur terminale	2 %	2 %	2 %	2 %
– coût moyen pondéré du capital (WACC)	8,73 %	11,57 %	8,50 %	11,20 %

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### ÉVOLUTION EN 2009

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Concessions, brevets, frais de recherche	8 556	5 914	(6)	79	0	2 266	16 809
Fonds commerciaux	5 148	0	(322)	163	0	0	4 989
Autres	7 761	1 810	(15)	0	(5)	(2 267)	7 284
<b>Valeurs brutes</b>	<b>21 465</b>	<b>7 724</b>	<b>(343)</b>	<b>242</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>29 082</b>

Amortissements et provisions <i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Concessions, brevets, frais de recherche	(4 068)	(1 798)	6	(47)	0	(15)	(5 922)
Fonds commerciaux	(4 542)	0	322	(82)	0	0	(4 302)
Autres	(4 967)	(191)	15	0	0	14	(5 129)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(13 577)</b>	<b>(1 989)</b>	<b>343</b>	<b>(129)</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>(15 353)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7 888</b>	<b>5 735</b>	<b>0</b>	<b>113</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>13 729</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### ÉVOLUTION EN 2009

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Terrains	2 430	0	(84)	122	0	0	2 468
Constructions	93 910	2 128	(1 384)	3 953	(1)	449	99 055
Installations techniques, matériels	44 813	4 221	(4 960)	535	(3)	1 097	45 703
Autres	63 700	2 986	(3 461)	2 832	(1)	136	66 192
Immobilisations en cours	463	307	0	0	0	(459)	311
Avances, acomptes	1 386	787	0	101	0	(1 193)	1 081
<b>Valeurs brutes</b>	<b>206 702</b>	<b>10 429</b>	<b>(9 889)</b>	<b>7 543</b>	<b>(5)</b>	<b>30</b>	<b>214 810</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Terrains	(263)	(34)	0	0	0	0	(297)
Constructions	(29 137)	(4 446)	1 508	(2 890)	0	(73)	(35 038)
Installations techniques, matériels	(32 716)	(3 814)	3 352	(404)	1	114	(33 467)
Autres	(46 642)	(6 616)	3 098	(2 537)	1	(58)	(52 754)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	(101)	0	0	(101)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(108 758)</b>	<b>(14 910)</b>	<b>7 958</b>	<b>(5 932)</b>	<b>2</b>	<b>(17)</b>	<b>(121 657)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>97 944</b>	<b>(4 481)</b>	<b>(1 931)</b>	<b>1 611</b>	<b>(3)</b>	<b>13</b>	<b>93 153</b>

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 23.

### BIENS PRIS EN CRÉDIT-BAIL ET RETRAITÉS EN CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	1 009	0	(1 009)	0
Autres immobilisations	66	(22)	(37)	29
<b>Total</b>	<b>1 075</b>	<b>(22)</b>	<b>(1 046)</b>	<b>29</b>

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	1 009	0	(1 009)	0
Autres immobilisations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 009</b>	<b>0</b>	<b>(1 009)</b>	<b>0</b>

## NOTE 7 – CONTRATS DE LOCATION

### CONTRATS DE LOCATION EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	(73 754)	(16 544)	(42 382)	(14 828)
Revenus des sous-locations	9 419	6 046	3 373	0
<b>Total</b>	<b>(64 335)</b>	<b>(10 498)</b>	<b>(39 009)</b>	<b>(14 828)</b>

Au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	(66 099)	(16 875)	(33 249)	(15 974)
Revenus des sous-locations	360	108	252	0
<b>Total</b>	<b>(65 739)</b>	<b>(16 767)</b>	<b>(32 997)</b>	<b>(15 974)</b>

### CONTRATS DE LOCATION EN TANT QUE BAILLEUR

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location

Au 31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	2 054	999	1 055	0
<b>Total</b>	<b>2 054</b>	<b>999</b>	<b>1 055</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	3 368	1 405	1 963	0
<b>Total</b>	<b>3 368</b>	<b>1 405</b>	<b>1 963</b>	<b>0</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>26 001</b>
Variation du périmètre de consolidation	82
Quote-part de résultat	8 548
Autres mouvements (1)	92
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>34 723</b>

(1) Dont distribution de dividendes – 3 577 milliers d'euros et juste valeur IAS 32-39 d'African Investment Company sur titres Omnium pour 3 668 milliers d'euros.

## VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
African Investment Company	4	12 419	3	8 746
Société d'Exploitation du Terminal de Vridi	8 032	19 265	7 251	14 204
Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou	283	2 559	(332)	2 796
SMN	120	289	61	255
SETO	109	191	-	-
<b>Total</b>	<b>8 548</b>	<b>34 723</b>	<b>6 983</b>	<b>26 001</b>

## ÉVALUATION DES TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire à l'issue des tests réalisés.

## NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	27 721	(15 407)	12 314	12 314	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	19 894	(2 980)	16 914	9 936	6 978
<b>Total</b>	<b>47 615</b>	<b>(18 387)</b>	<b>29 228</b>	<b>22 250</b>	<b>6 978</b>

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	27 364	(16 280)	11 084	11 084	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	28 688	(10 873)	17 815	4 423	13 392
<b>Total</b>	<b>56 052</b>	<b>(27 153)</b>	<b>28 899</b>	<b>15 507</b>	<b>13 392</b>

## DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2008	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Cessions <sup>(2)</sup>	Variation juste valeur <sup>(2)</sup>	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2009
Actifs disponibles à la vente	11 084	720	(27)	129	(302)	710	12 314
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	17 815	6 403	(7 204)	0	(118)	18	16 914
<b>Total</b>	<b>28 899</b>	<b>7 123</b>	<b>(7 231)</b>	<b>129</b>	<b>(420)</b>	<b>728</b>	<b>29 228</b>

(1) Dont acquisition des créances rattachées à des participations Secaf pour 4 740 milliers d'euros.

(2) Dont cessions des créances rattachées de Sagatrans logistique pour -5 090 milliers d'euros et Société Nouvelle Manivoire pour -2 850 milliers d'euros.

## ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

### Détail des principaux titres

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Secaf	16	2 910	16	2 910
Scirf	16	1 141	15	1 357
Saga Italie	49	964	49	964
Monteux Immobilier	100	945	100	945
Société Terminaux Conteneurs Gabon	14	842		
Antrak Sénégal	100	754	100	798
Proparco	< 1	590	< 1	590
Sciec	67	410	67	410
ITCS	100	128	100	128
Autres titres (aucun montant individuel significatif)		3 630		2 982
<b>Total</b>		<b>12 314</b>		<b>11 084</b>

## NOTE 10 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Autres actifs non courants	0	0	0	281	0	281
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>281</b>	<b>0</b>	<b>281</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 11 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	4 276	(1 251)	3 025	3 857	(1 303)	2 554
Produits en-cours, intermédiaires et finis	39	0	39	29	0	29
Voyages en-cours	76	0	76	226	0	226
Autres prestations en-cours	0	0	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4 391</b>	<b>(1 251)</b>	<b>3 140</b>	<b>4 112</b>	<b>(1 303)</b>	<b>2 809</b>

## NOTE 12 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	236 282	(19 018)	217 264
Créances sociales et fiscales d'exploitation	2 454	(375)	2 079
Fournisseurs débiteurs	13 800	(160)	13 640
Comptes courants actifs	11 085	(7 105)	3 980
Autres créances d'exploitation	40 327	(4 585)	35 742
Autres créances	252	(124)	128
<b>Total</b>	<b>304 200</b>	<b>(31 367)</b>	<b>272 833</b>

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	243 071	(16 229)	226 842
Créances sociales et fiscales d'exploitation	1 786	(168)	1 618
Fournisseurs débiteurs	17 728	(148)	17 580
Comptes courants actifs	10 896	(7 934)	2 962
Autres créances d'exploitation	36 923	(4 595)	32 328
Autres créances	707	0	707
<b>Total</b>	<b>311 111</b>	<b>(29 074)</b>	<b>282 037</b>

## BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	217 264	113 469	103 795	74 792	16 840	12 163



**Au 31 décembre 2008***(en milliers d'euros)*

	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	226 842	121 931	104 911	84 708	15 738	4 465

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Les créances échues non provisionnées font pour partie l'objet de couvertures d'assurance-crédit à hauteur de 21,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 et de 28,8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

**ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Provisions clients et comptes rattachés	(16 229)	(3 662)	2 634	(1 770)	1	8	(19 018)

**ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Dotations aux provisions	(3 662)	(2 306)
Reprises de provisions	2 634	7 242
Pertes sur créances irrécouvrables	(929)	(4 187)

**NOTE 13 – IMPÔT COURANT ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	12 225	0	12 225	13 790	0	13 790
<b>Total</b>	<b>12 225</b>	<b>0</b>	<b>12 225</b>	<b>13 790</b>	<b>0</b>	<b>13 790</b>

**NOTE 14 – AUTRES ACTIFS COURANTS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	3 328	0	3 328	3 285	0	3 285
<b>Total</b>	<b>3 328</b>	<b>0</b>	<b>3 328</b>	<b>3 285</b>	<b>0</b>	<b>3 285</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 15 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	62 464	(170)	62 294	51 655	(11)	51 644
Équivalents de trésorerie	1 526	0	1 526	1	0	1
Conventions de trésorerie – actif	80 258	0	80 258	73 668	0	73 668
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>144 248</b>	<b>(170)</b>	<b>144 078</b>	<b>125 324</b>	<b>(11)</b>	<b>125 313</b>
Conventions de trésorerie – passif	(6 128)	0	(6 128)	0	0	0
Concours bancaires courants	(26 515)	0	(26 515)	(22 568)	0	(22 568)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>111 605</b>	<b>(170)</b>	<b>111 435</b>	<b>102 756</b>	<b>(11)</b>	<b>102 745</b>

## NOTE 16 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2009, le capital social de Saga SA s'élève à 41 370 392 euros, divisé en 5 910 056 actions ordinaires d'un nominal de 7 euros chacune.

### ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2009.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Saga SA sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net sur capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 20 – Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

### DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère est de 16 845 milliers d'euros, soit 2,85 euros par action au titre de l'exercice 2008 versés en 2009.

### RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	12 464	28 470
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	12 464	28 470

	2009	2008
<b>Nombre de titres émis au 31 décembre</b>		
Nombre de titres émis	5 910 056	5 910 056
<b>Nombre de titres en circulation</b>	<b>5 910 056</b>	<b>5 910 056</b>
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
<b>Nombre de titres émis et potentiels</b>	<b>5 910 056</b>	<b>5 910 056</b>
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base</b>	<b>5 910 056</b>	<b>5 910 056</b>
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0	0
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution</b>	<b>5 910 056</b>	<b>5 910 056</b>

## NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Exercice 2009 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Augmentations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres	Variations de change	Au 31/12/2009
			Avec utilisation	Sans utilisation				
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	571	106	(250)	(188)	0	(69)	(2)	168
Autres provisions pour risques	754	189	0	(536)	0	(7)	0	400
Restructurations	311	87	0	0	0	0	0	398
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total provisions à moins d'un an</b>	<b>1 636</b>	<b>382</b>	<b>(250)</b>	<b>(724)</b>	<b>0</b>	<b>(76)</b>	<b>(2)</b>	<b>966</b>
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	7 425	3 219	(1 518)	(924)	609	(94)	0	8 717
Provisions pour risques filiales	2 489	719	(177)	(53)	(198)	0	0	2 780
Autres provisions pour risques	1 431	71	(90)	(194)	25	109	0	1 352
Provisions pour impôts	1 277	1 787	(220)	(61)	75	0	0	2 858
Obligations contractuelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	51	0	0	0	0	0	51
Autres provisions pour charges	391	0	0	0	0	0	0	391
<b>Total autres provisions</b>	<b>13 013</b>	<b>5 847</b>	<b>(2 005)</b>	<b>(1 232)</b>	<b>511</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>16 149</b>
<b>Total</b>	<b>14 649</b>	<b>6 229</b>	<b>(2 255)</b>	<b>(1 956)</b>	<b>511</b>	<b>(61)</b>	<b>(2)</b>	<b>17 115</b>

(1) Correspond à des litiges d'exploitation individuellement non significatifs.

### Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2009

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(3 723)	1 842	(1 881)
Résultat financier	(719)	53	(666)
Charge d'impôt	(1 787)	61	(1 726)
<b>Total</b>	<b>(6 229)</b>	<b>1 956</b>	<b>(4 273)</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 18 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

### ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	17 220	4 056	21 276	17 241	4 144	21 385
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0	0	0	0
Écarts actuariels non comptabilisés	(4 921)	0	(4 921)	(6 291)	0	(6 291)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0	0	0	0
<b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b>	<b>12 299</b>	<b>4 056</b>	<b>16 355</b>	<b>10 950</b>	<b>4 144</b>	<b>15 094</b>

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2009 pour le Groupe s'élèvent à 542 milliers d'euros (soit 2,55 % par rapport à l'engagement).

### COMPOSANTES DE LA CHARGE

	Exercice 2009			Exercice 2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Coût des services rendus	(935)	(298)	(1 233)	(753)	(271)	(1 024)
Charges d'intérêt	(780)	(191)	(971)	(676)	(193)	(869)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	(2 036)	0	(2 036)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(574)	228	(346)	(254)	158	(96)
<b>Coûts des engagements envers le personnel des activités poursuivies</b>	<b>(2 289)</b>	<b>(261)</b>	<b>(2 550)</b>	<b>(3 719)</b>	<b>(306)</b>	<b>(4 025)</b>

### MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

	Exercice 2009			Exercice 2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Évolution de la provision</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>10 950</b>	<b>4 144</b>	<b>15 094</b>	<b>9 040</b>	<b>4 087</b>	<b>13 127</b>
Augmentation	2 288	262	2 550	3 719	306	4 025
Diminution	(1 340)	(359)	(1 699)	(1 914)	(249)	(2 163)
Écart de conversion	(31)	0	(31)	128	0	128
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	432	9	441	(23)	0	(23)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>12 299</b>	<b>4 056</b>	<b>16 355</b>	<b>10 950</b>	<b>4 144</b>	<b>15 094</b>

(1) Correspond à l'incidence des variations de périmètre.

## HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

### Répartition géographique des engagements en date de clôture :

(en milliers d'euros)	France	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2009</b>			
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	7 543	9 677	17 220
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0		0
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>7 543</b>	<b>9 677</b>	<b>17 220</b>
Autres avantages à long terme	1 817	2 239	4 056
Écarts actuariels non comptabilisés	(1 652)	(3 269)	(4 921)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0
<b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b>	<b>7 708</b>	<b>8 647</b>	<b>16 355</b>

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

### Résumé

(en pourcentage)

	France	Autres
<b>Au 31 décembre 2009</b>		
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %
Rendement attendu des actifs	4,00 %	4,00 %
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,50 %	2,50 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,51 %	3,51 %
<b>Au 31 décembre 2008</b>		
Taux d'actualisation	4,30 %	4,30 %
Rendement attendu des actifs	4,00 %	4,00 %
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,10 %	2,10 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70 %	3,70 %

(1) Inflation comprise.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du « corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité). (Voir « Principes et méthodes comptables »).

## SENSIBILITÉS

Sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5 %	De + 0,5 %	De - 0,5 %	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2009	3,76 %	- 3,34 %	767	(681)
Effet sur la charge 2010	2,47 %	- 2,49 %	65	(66)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De -1%	De +1%	De -1%	De +1%
Effet sur l'engagement 2009	- 7,51 %	8,41 %	(24)	27
Effet sur le coût normal et les intérêts 2010	- 5,15 %	5,77 %	(1)	1

## NOTE 19 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	À moins de un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	32 758	28 127	4 631	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	33 199	32 691	261	247
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>65 957</b>	<b>60 818</b>	<b>4 892</b>	<b>247</b>
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	0	0	0	0
<b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>	<b>65 957</b>	<b>60 818</b>	<b>4 892</b>	<b>247</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	276 907	276 907	0	0
Impôts courants	25 871	25 871	0	0
Autres passifs courants	96	96	0	0

Au 31 décembre 2008  
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	35 398	31 739	3 659	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	23 136	22 655	246	235
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>58 534</b>	<b>54 394</b>	<b>3 905</b>	<b>235</b>
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	0	0	0	0
<b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>	<b>58 534</b>	<b>54 394</b>	<b>3 905</b>	<b>235</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	270 083	270 083	0	0
Impôts courants	25 311	25 311	0	0
Autres passifs courants	234	234	0	0

## NOTE 20 – ENDETTEMENT FINANCIER

### ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2008	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	32 758	28 127	4 631	35 398	31 739	3 659
Autres emprunts et dettes assimilées	33 199	32 691	508	23 136	22 655	481
Passifs à la juste valeur en résultat	0	0	0	0	0	0
<b>Endettement financier brut</b>	<b>65 957</b>	<b>60 818</b>	<b>5 139</b>	<b>58 534</b>	<b>54 394</b>	<b>4 140</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	(144 078)	(144 078)	0	(125 313)	(125 313)	0
Dépôt de garantie en trésorerie	0	0	0	0	0	0
Actifs en juste valeur en résultat	0	0	0	0	0	0
<b>Endettement financier net</b>	<b>(78 121)</b>	<b>(83 258)</b>	<b>5 137</b>	<b>(66 779)</b>	<b>(70 919)</b>	<b>4 140</b>

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – Voir note 15.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

### Analyse des passifs financiers par catégorie

Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)	31/12/2009 <sup>(1)</sup>	31/12/2008 <sup>(1)</sup>
Valeur	32 758	35 398

(1) Dont 27,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 31,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 au titre d'un programme de mobilisation de créances.

Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)	31/12/2009 <sup>(1)</sup>	31/12/2008 <sup>(1)</sup>
Valeur	33 199	23 136

(1) Comprend principalement des concours bancaires courants pour un montant de 26,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

### Selon la devise

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	32 758	29 360	6	0	3 392
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	33 199	10 942	0	0	22 257
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>65 957</b>	<b>40 302</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>25 649</b>

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	35 398	31 739	0	0	3 659
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	23 136	4 365	0	0	18 771
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>58 534</b>	<b>36 104</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 430</b>



**Selon le taux (montants avant couverture)**

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0		
Autres emprunts obligataires	0			0		
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	32 758	4 907	27 851	35 398	3 678	31 720
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	33 199	22 508	10 691	23 136	19 432	3 705
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>65 957</b>	<b>27 415</b>	<b>38 542</b>	<b>58 534</b>	<b>23 110</b>	<b>35 425</b>

**NOTE 21 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs	88 906	646	0	(3 536)	(143)	26	85 899
Dettes sociales	26 292	377	0	650	(7)	0	27 312
Clients créditeurs	24 012	0	0	5 147	0	0	29 159
Comptes courants – passif à moins d'un an	2 011	0	0	1 260	(2)	(1 066)	2 203
Autres dettes d'exploitation	127 099	10 227	0	(7 817)	(3)	28	129 534
Autres dettes	1 763	(286)	0	305	(22)	1 040	2 800
<b>Total</b>	<b>270 083</b>	<b>10 964</b>	<b>0</b>	<b>(3 991)</b>	<b>(177)</b>	<b>28</b>	<b>276 907</b>

**NOTE 22 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	25 311	1 275	0	(710)	(5)	0	25 871
<b>Total</b>	<b>25 311</b>	<b>1 275</b>	<b>0</b>	<b>(710)</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>25 871</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 23 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le Groupe applique pour la première fois la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » dans ses comptes 2009.

Conformément aux dispositions de la norme, les informations sectorielles comparatives au titre des périodes antérieures ont été retraitées afin d'être conformes à la présentation adoptée en 2009.

Conformément aux dispositions de cette norme, les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), le découpage sectoriel actuel reflète l'organisation mise en place par le Groupe à ce jour.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de deux :

- Commission de transport et logistique ;
- Transport et logistique Afrique.

Ils n'ont pas été modifiés par rapport aux secteurs retenus selon IAS 14.

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs, et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Il n'y a donc pas de réconciliation entre la présentation du reporting interne et celle des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

En revanche, l'indicateur concernant les actifs sectoriels est présenté conformément à la norme IFRS 8 mais n'est pas présenté de manière régulière au principal décideur opérationnel.

Il fait l'objet d'une réconciliation avec les comptes consolidés.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

### INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2009 (en milliers d'euros)	Commission de transport et logistique	Transport et logistique Afrique	Élimination inter-secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	315 681	454 929		770 610
Chiffre d'affaires intersecteurs	8 224	2 059	(10 283)	0
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>323 905</b>	<b>456 988</b>	<b>(10 283)</b>	<b>770 610</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(1 278)	(16 470)	0	(17 748)
Résultat opérationnel	11 934	12 689	0	24 623
Investissements corporels et incorporels	901	17 252		18 153
Actifs sectoriels hors comptes courants	97 263	290 557	(2 864)	384 956

Les transactions entre secteurs sont aux conditions de marché.

En 2008 (en milliers d'euros)	Commission de transport et logistique	Transport et logistique Afrique	Élimination inter-secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	384 997	445 392		830 389
Chiffre d'affaires intersecteurs	8 333	2 766	(11 099)	0
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>393 330</b>	<b>448 158</b>	<b>(11 099)</b>	<b>830 389</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	296	(7 187)		(6 891)
Résultat opérationnel	12 277	20 221		32 498
Investissements corporels et incorporels	2 215	23 519		25 734
Actifs sectoriels hors comptes courants	114 923	280 550	(3 241)	392 232

Les transactions entre secteurs sont aux conditions de marché.

## RÉCONCILIATION DES ACTIFS SECTORIELS AVEC LES COMPTES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Goodwill	2 754	1 230
Immobilisations corporelles et incorporelles	106 882	105 833
Stocks et en-cours	3 140	2 809
Clients et autres débiteurs	272 833	282 036
Autres actifs courants	3 328	3 285
<b>Total actifs sectoriels y compris comptes courants</b>	<b>388 937</b>	<b>395 193</b>
Comptes courants	(3 981)	(2 961)
<b>Total actifs sectoriels hors comptes courants</b>	<b>384 956</b>	<b>392 232</b>

## INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Asie-Pacifique	Total
<b>En 2009</b>					
Chiffre d'affaires	392 596	1 539	361 249	15 226	770 610
Immobilisations incorporelles	12 682	0	923	124	13 729
Immobilisations corporelles	12 021	3	81 067	62	93 153
Investissements corporels et incorporels	8 574	0	9 515	64	18 153
<b>En 2008</b>					
Chiffre d'affaires	465 604	2 030	354 310	8 445	830 389
Immobilisations incorporelles	6 689	0	1 129	70	7 888
Immobilisations corporelles	12 199	5	85 649	91	97 944
Investissements corporels et incorporels	7 217	4	18 429	84	25 734

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

## NOTE 24 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2009 étant ramenées au périmètre et au taux de change 2008.

(en milliers d'euros)	2009	Variations de périmètre	Variations de change	2009 périmètre et change constants	2008
Chiffre d'affaires	770 610	(2 959) <sup>(1)</sup>	(2 195)	765 456	830 389
Résultat opérationnel	24 623	(625) <sup>(2)</sup>	(79)	23 919	32 498
Résultat financier	(854)	643 <sup>(3)</sup>	20	(191)	3 597

(1) La variation de périmètre concernant le chiffre d'affaires est principalement liée aux entrées de périmètre en 2009 de la SNAT et de GTD Guadeloupe et de la sortie du fonds de commerce de Financière 84 (ex-Lurit).

(2) Au niveau du résultat opérationnel, la variation de périmètre correspond principalement aux entrées de périmètre de la SNAT et de GTD Guadeloupe.

(3) Au niveau du résultat financier, la variation de périmètre correspond principalement à l'entrée de périmètre de la SNAT.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 25 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	770 610	830 389
Achats et charges externes	(619 356)	(680 223)
– achats et charges externes	(602 031)	(662 609)
– locations et charges locatives	(17 325)	(17 614)
Frais de personnel	(126 887)	(119 890)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(17 748)	(6 891)
Autres produits opérationnels(*)	32 054	36 398
Autres charges opérationnelles(*)	(14 050)	(27 285)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>24 623</b>	<b>32 498</b>

## (\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	1 247	3 650	(2 403)	75	2 500	(2 425)
Pertes et gains de change	(446)	513	(959)	(17)	1 680	(1 697)
Bénéfices et pertes attribués	21 419	24 455	(3 036)	21 140	24 683	(3 543)
Autres	(4 217)	3 435	(7 652)	(12 085)	7 535	(19 620)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>18 004</b>	<b>32 054</b>	<b>(14 050)</b>	<b>9 113</b>	<b>36 398</b>	<b>(27 285)</b>

## NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2009	2008
Coût net du financement	(699)	1 785
– charges d'intérêts	(2 473)	(3 590)
– revenus des créances financières <sup>(1)</sup>	1 762	5 375
– autres produits	12	0
Plus-values (moins-values) de cessions des titres <sup>(2)</sup>	(230)	1 911
Autres produits financiers(*)	1 602	5 160
Autres charges financières(*)	(1 527)	(5 259)
<b>Résultat financier</b>	<b>(854)</b>	<b>3 597</b>

(1) Principalement les produits d'intérêts sur conventions de trésorerie placées chez le Groupe Bolloré.

(2) Principalement effet de la cession de SMTC en 2008.

### (\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	486	486	0	502	502	0
Variations des provisions financières	(614)	637	(1 251)	(461)	335	(796)
Autres	203	479	(276)	(140)	4 323	(4 463)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>75</b>	<b>1 602</b>	<b>(1 527)</b>	<b>(99)</b>	<b>5 160</b>	<b>(5 259)</b>

## NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2009	2008
Impôts exigibles	(13 884)	(7 190)
Crédit d'impôt	0	0
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	0	0
<b>Sous-total impôts sur les bénéfices</b>	<b>(13 884)</b>	<b>(7 190)</b>
Impôts différés nets	100	(321)
<b>Sous-total impôts différés</b>	<b>100</b>	<b>(321)</b>
<b>Total</b>	<b>(13 784)</b>	<b>(7 511)</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net consolidé	18 533	35 567
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(8 548)	(6 983)
Charge (produit) d'impôt	13 784	7 511
Résultat avant impôt	23 769	36 095
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
<b>Profit (charge) théorique d'impôt</b>	<b>(8 184)</b>	<b>(12 428)</b>
<b>Rapprochement</b>		
Différences permanentes	(5 295)	4 482
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	0	0
Activation (dépréciation) de reports déficitaires	(775)	(675)
Crédit d'impôts	0	0
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères et contributions additionnelles	475	1 557
Autres	(5)	(447)
<b>Produit (charge) réel d'impôt</b>	<b>(13 784)</b>	<b>(7 511)</b>

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

## ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2009	2008
Reports fiscaux déficitaires activés	0	2
Provisions retraites et autres avantages au personnel	4 267	3 982
Réévaluation des immobilisations en IFRS	(9 488)	(9 082)
Provisions réglementées à caractère fiscal	(899)	(886)
Crédit-bail		0
Différences temporaires sociales	7 600	6 574
Autres	71	132
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>1 551</b>	<b>722</b>

## REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT

(en milliers d'euros)	2009	2008
Déficits reportables	14 875	13 722
Amortissements réputés différés	1 366	938
<b>Total (1)</b>	<b>16 241</b>	<b>14 660</b>

(1) Dont 15 787 milliers d'euros de reports issus de l'intégration fiscale de Bolloré en 2009.

## ÉVOLUTION EN 2009

	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Impôts différés – actif	7 672	1 001	0	907	(15)	(1)	9 564
Impôts différés – passif	6 950	252	0	807	(2)	6	8 013

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 28 – EFFECTIFS MOYENS

	2009	2008
Cadres	612	581
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	3 947	4 213
<b>Total</b>	<b>4 559</b>	<b>4 794</b>

### VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2009	2008
Commission de transport et logistique	994	1 297
Transport et logistique Afrique	3 565	3 497
<b>Total</b>	<b>4 559</b>	<b>4 794</b>

### NOTE 29 – PARTIES LIÉES

#### RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2009	2008
Avantages à court terme <sup>(1)</sup>	203	216
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions <sup>(2)</sup>	0	0

(1) Il s'agit principalement de la rémunération versée par les sociétés du Groupe au président du Conseil d'administration.

Il n'existe pas d'engagement du Groupe envers ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées (postérieures à l'emploi).

Il n'y a aucune avance ou crédit accordé aux membres du Conseil d'administration par le Groupe.

(2) Le Groupe Bolloré a accordé des options de souscription d'actions Bolloré à certains salariés du Groupe Saga, cependant aucun mandataire social n'en a reçu dans le cadre de son mandat.

La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire de Bolloré du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration de Bolloré du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période (519 milliers d'euros concernant les salariés sur l'exercice 2009) correspondant à la durée d'acquisition des options.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Entités non consolidées du Groupe	94 286	97 265
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	48 445	58 911
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	466	540
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	21 086	20 019
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Achats et charges externes</b>		
Entités non consolidées du Groupe	(1 431)	(4 434)
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	(50 075)	(59 386)
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	(595)	(1 064)
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	(42)	(1)
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Autres produits et charges financiers</b>		
Entités non consolidées du Groupe	(7 511)	491
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	16 116	17 332
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	33	17
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	3 113	2 644
Membres du Conseil d'administration	0	0

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe	34 508	39 094
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	15 449	16 384
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	174	489
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	802	1 706
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>(4 495)</b>	<b>(4 473)</b>
<b>Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe	17 819	13 308
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	17 213	18 497
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	44	39
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	970	1 178
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie actif</b>		
Entités non consolidées du Groupe	10 084	8 340
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	26 834	26 041
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	5 766
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie passif</b>		
Entités non consolidées du Groupe	1 100	838
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	34 789	34 627
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.



## NOTE 30 – ENGAGEMENTS DONNÉS

Au 31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	69 048	30 579	27 202	11 267
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	6 868	1 500	2 368	3 000
Avals, cautions et garanties	13 200	11 383	0	1 817
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0

Au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	72 289	52 366	2 344	17 579
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	11 747	2 979	607	8 161
Avals, cautions et garanties	15 287	3 907	9 508	1 872
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0

## NOTE 31 – ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	297	251	46	0
Autres engagements reçus	645	0	0	645

Au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	521	297	0	224
Autres engagements reçus	589	0	0	589

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 32 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

### SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe Bolloré, actionnaire principal de Saga, organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

#### Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières peu significatives, le Groupe Saga est faiblement exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en « actifs financiers disponibles à la vente » (voir note 1 – B Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 31 décembre 2009, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente détenus par les sociétés intégrés et mises en équivalence déterminées sur la base des cours de Bourse s'élevaient à 10,2 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2009, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact non significatif de 0,1 million d'euros sur les titres mis en équivalence et 0,1 million d'euros sur les capitaux propres consolidés.

#### Risque de liquidité

Voir note 20 – Endettement financier.

#### Risque de taux

Au 31 décembre 2009, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élève à 27 415 milliers d'euros, et l'endettement financier net à taux variable représente un désendettement de -105 536 milliers d'euros (trésorerie nette positive).

Si les taux augmentent de 1 %, l'impact annuel sur les produits financiers nets serait de +1 055 milliers d'euros.

Le Groupe Saga n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de couverture de taux.

#### Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance-crédit et, les plus grandes, ont un crédit manager.

De par la diversité de ses activités, le Groupe a une base de clients très diversifiée tant en terme de secteur d'activité que de taille et de localisation.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance-crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 12 – Clients et autres débiteurs.

#### Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (51 % en zone euro, 47 % en zone CFA, 2 % autres devises) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales, limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises, autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'import/achat supérieures à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme).

En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les flux intragroupe font l'objet d'un netting mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

#### Risque matières premières

Le Groupe Saga n'est pas concerné par les couvertures de matières premières.

## NOTE 33 – LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

Néant.

## NOTE 34 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

## NOTE 35 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

### MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

Au 31 décembre 2009	Total 2009	Constantin					AEG – Harmand			
		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		
(en milliers d'euros)	Total 2009	Total 2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Saga SA	160	152	80	76	26	27	80	76	90	88
Filiales	233	220	224	210	74	73	9	10	10	12
– Autres missions légales et accessoires										
Saga SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>393</b>	<b>372</b>	<b>304</b>	<b>286</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>89</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>393</b>	<b>372</b>	<b>304</b>	<b>286</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>89</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2008	Total 2008	Total 2007	Constantin				AEG – Harmand			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
(en milliers d'euros)	Total 2008	Total 2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Saga SA	152	146	76	73	27	26	76	73	88	85
Filiales	220	216	210	203	73	74	10	13	12	15
– Autres missions légales et accessoires										
Saga SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>372</b>	<b>362</b>	<b>286</b>	<b>276</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>372</b>	<b>362</b>	<b>286</b>	<b>276</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 36 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	Taux d'intérêt 2009	Taux d'intérêt 2008	Siren/Pays/Territoire
<b>I. Par intégration globale</b>				
Antrak International Ltd	Île de Man	100,00	100,00	Grande-Bretagne
Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire (ex-SDV Saga Côte d'Ivoire)	Abidjan	49,11	49,11	Côte d'Ivoire
Docks Industriels Affrètement – Diaf	Rouen	75,00	75,00	338 250 350
Esprit Info (ex-Autraco)	Puteaux	100,00	100,00	333 134 799
Filminger	Tremblay-en-France	100,00	100,00	403 851 033
Guadeloupe Transit Déménagement (GTD)	Baie-Mahault/Guadeloupe	80,00	NC	Guadeloupe
ITD	Puteaux	50,00	50,00	440 310 381
Financière 84 (ex-Lurit)	Monteux	99,90	99,90	315 029 884
Saga	Puteaux	100,00	100,00	542 027 529
Saga Réunion	Le Port	99,99	100,00	310 850 755
Saga Air Belgium	Brucargo	99,99	100,00	Belgique
Saga Air Transport <sup>(1)</sup>	Tremblay-en-France	NC	100,00	344 378 906
Saga Bénin (ex-SBEM)	Cotonou	70,98	70,98	Bénin
Saga Cameroun	Douala	89,54	89,50	Cameroun
Saga Congo	Pointe-Noire	100,00	100,00	Congo
Saga Gabon	Port-Gentil	99,39	99,39	Gabon
Saga Guadeloupe	Baie-Mahault/Guadeloupe	99,95	NC	Guadeloupe
Saga Guinée	Conakry	100,00	100,00	Guinée
Saga Investissement	Puteaux	100,00	100,00	381 960 475
Saga Japan	Tokyo	100,00	100,00	Japon
Saga Maritime de Transit Littee – SMTL	Fort-de-France	100,00	100,00	303 159 370
Saga Sénégal	Dakar	99,52	99,52	Sénégal
Saga Togo	Lomé	80,96	80,96	Togo
Saga France (ex-Sagatrans)	Puteaux	100,00	100,00	712 025 691
Sagatrans Est (ex-Jacky Maeder)	Saint-Louis	NC	100,00	945 750 990
SCTT	Colombes	99,95	99,95	775 668 825
SNAT	Libreville	80,00	NC	Gabon
Socatraf	Bangui	68,55	68,55	République centrafricaine
Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan – SEPBA	Abidjan	39,37	39,37	Côte d'Ivoire
Société Nationale de Transit du Burkina	Ouagadougou	84,98	84,98	Burkina Faso
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	49,05	49,05	Togo
Socopao Bénin (ex-Société Béninoise de Consignation)	Cotonou	48,96	48,96	Bénin
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	49,09	49,09	Côte d'Ivoire
Somac	Douala	40,30	40,28	Cameroun
Unicaf	Puteaux	99,00	99,00	403 227 820
<b>II. Par intégration proportionnelle</b>				
Pacoci	Abidjan	24,59	24,59	Côte d'Ivoire
<b>III. Par mise en équivalence</b>				
African Investment Company	Luxembourg	11,67	11,67	Luxembourg
SETO	Ouagadougou	23,37	NC	Burkina Faso
SMN	Douala	20,15	20,14	Cameroun
Société d'Exploitation du Terminal de Vridi	Abidjan	23,73	23,73	Côte d'Ivoire
Société de Manutention du Terminal de Cotonou – SMTC	Cotonou	32,50	32,50	Bénin

(1) Fusion avec Sagatrans, renommée Saga France.  
NC : Non consolidée.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Saga, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les évolutions des règles et méthodes comptables exprimées dans le paragraphe 1 « Nouvelles normes applicables à compter de 2009 » de la note 1 – B.3 « Évolutions normatives » de l'annexe aux états financiers.

## II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés.

Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2009, nous avons considéré que les titres mis en équivalence ainsi que les titres disponibles à la vente sont sujets à des estimations comptables significatives.

- Votre société présente à l'actif de son bilan des titres mis en équivalence de 35 millions d'euros, tels que décrits dans la note 8 « Titres mis en équivalence » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable, déterminée selon la méthodologie décrite aux paragraphes 10 « Dépréciations d'actifs non financiers » et 11 « Titres des sociétés mises en équivalence » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.
- Votre société présente dans la rubrique « Autres actifs financiers », des actifs disponibles à la vente pour un montant net de 12 millions d'euros, tels que décrits dans la note 9 « Autres actifs financiers » de l'annexe. Votre société valorise ces actifs à leur juste valeur, conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 12.1 « Actifs disponibles à la vente » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



---

# COMPTES ANNUELS

---

- 70** Bilan
- 72** Compte de résultat
- 74** Variation de la trésorerie
- 75** Annexe aux comptes annuels
- 76** Notes sur le bilan – notes 3 à 12
- 80** Filiales et participations au 31 décembre 2009
- 85** Notes sur le compte de résultat – notes 13 à 16
- 87** Autres informations – notes 17 à 23
- 90** Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices – note 24
- 91** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 92** Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

# COMPTES ANNUELS

## BILAN

### ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009			31/12/2008
		Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
<b>Actif immobilisé</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement		–	–	–	–
Frais de recherche et de développement		–	–	–	–
Concessions, brevets, licences, marques, valeurs similaires		3 232	(3 010)	222	259
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		–	–	–	–
<b>Sous-total</b>	3-7	<b>3 232</b>	<b>(3 010)</b>	<b>222</b>	<b>259</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		865	–	865	865
Constructions		2 157	(1 494)	663	993
Installations techniques, matériel et outillage industriels		82	(63)	19	27
Autres immobilisations corporelles		2 535	(2 134)	401	424
Immobilisations corporelles en cours		–	–	–	–
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		–	–	–	–
<b>Sous-total</b>	3	<b>5 639</b>	<b>(3 691)</b>	<b>1 948</b>	<b>2 309</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations		110 444	(37 748)	72 696	70 825
Créances rattachées à des participations		5 911	(121)	5 790	1 734
Autres titres immobilisés		1 512	(658)	854	854
Prêts		978	(555)	423	439
Autres immobilisations financières		10	(2)	8	8
<b>Sous-total</b>	4-7	<b>118 855</b>	<b>(39 084)</b>	<b>79 771</b>	<b>73 860</b>
<b>Total</b>		<b>127 726</b>	<b>(45 785)</b>	<b>81 941</b>	<b>76 428</b>
<b>Actif circulant</b>					
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
		–	–	–	–
<b>Créances</b>					
Clients et comptes rattachés		10 715	(1 541)	9 174	7 583
Autres créances	5-7	47 177	(18 578)	28 599	30 385
<b>Divers</b>					
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
		–	–	–	–
Disponibilités	8	1 228	–	1 228	2 211
<b>Comptes de régularisations et transitoires</b>					
Charges constatées d'avance		145	–	145	131
<b>Total</b>		<b>59 265</b>	<b>(20 119)</b>	<b>39 146</b>	<b>40 310</b>
Écarts de conversion – actif		109	–	109	110
<b>Total actif</b>		<b>187 100</b>	<b>(65 904)</b>	<b>121 196</b>	<b>116 848</b>



## PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		41 370	41 370
Primes d'émission, de fusion, d'apport		21 775	21 775
Réserve légale		4 061	3 170
Réserves réglementées		3 679	3 679
Autres réserves		20	20
Report à nouveau		122	23
Résultat de l'exercice		11 215	17 833
Provisions réglementées		-	-
<b>Total</b>	6-7	<b>82 242</b>	<b>87 870</b>
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques		3 746	3 521
Provisions pour charges		441	486
<b>Total</b>	7	<b>4 187</b>	<b>4 007</b>
<b>Dettes</b>			
Autres emprunts obligataires	8	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	246	1 150
Emprunts et dettes financières divers	8	7 000	7 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		407	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 028	2 783
Dettes fiscales et sociales		2 923	2 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		285	66
Autres dettes	9	18 796	11 143
<b>Comptes de régularisation et transitoires</b>			
Produits constatés d'avance		-	-
<b>Total</b>		<b>34 685</b>	<b>24 928</b>
Écarts de conversion – passif		82	43
<b>Total passif</b>		<b>121 196</b>	<b>116 848</b>

# COMPTES ANNUELS

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises (France)		2	0
Prestations de services (France)		7 544	8 898
<b>Sous-total France</b>		<b>7 546</b>	<b>8 898</b>
Ventes de marchandises (étranger)		1	0
Prestations de services (étranger)		22 906	21 202
<b>Sous-total étranger</b>		<b>22 907</b>	<b>21 202</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	13	<b>30 453</b>	<b>30 100</b>
Production stockée		–	–
Production immobilisée		–	–
Subventions d'exploitation		–	–
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		318	158
Autres produits		5	5
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>30 776</b>	<b>30 263</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises		(3)	0
Autres achats et charges externes		(20 578)	(18 151)
Impôts, taxes et versements assimilés		(752)	(711)
Salaires et traitements		(6 118)	(5 429)
Charges sociales		(2 725)	(2 533)
<b>Dotations d'exploitation</b>			
– dotations aux amortissements sur immobilisations		(613)	(602)
– dotations aux dépréciations des actifs circulants		0	(71)
Autres charges		(931)	(745)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(31 720)</b>	<b>(28 242)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	I	<b>(944)</b>	<b>2 021</b>
<b>Opérations en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée	II	–	–
Perte supportée ou bénéfice transféré	III      14	(2 784)	(3 511)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
<b>Produits financiers</b>			
Sur participations		16 724	16 929
Sur autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		–	–
Autres intérêts et produits assimilés		0	16
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		1 396	536
Différences positives de change		45	131
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		–	–
<b>Total des produits financiers</b>		<b>18 165</b>	<b>17 612</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		(1 325)	(83)
Intérêts et charges assimilés		(825)	(498)
Différences négatives de change		(85)	(59)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		–	–
<b>Total charges financières</b>		<b>(2 235)</b>	<b>(640)</b>
<b>Résultat financier</b>	IV	<b>15</b>	<b>15 930</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	V (I + II + III + IV)		<b>12 202</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		152	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5	851
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 139	11 014
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>5 296</b>	<b>11 865</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(1 148)	(1 655)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(5 093)	(5 530)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	(2 285)
<b>Total charges exceptionnelles</b>		<b>(6 241)</b>	<b>(9 470)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	VI	<b>16</b>	<b>(945)</b>
<b>Impôt sur les bénéfices et participation</b>	VII	<b>18</b>	<b>(42)</b>
<b>Total des produits</b>		<b>54 237</b>	<b>59 740</b>
<b>Total des charges</b>		<b>(43 022)</b>	<b>(41 907)</b>
<b>Résultat net</b>	VIII (V + VI + VII)		<b>11 215</b>

# COMPTES ANNUELS

## VARIATION DE LA TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	11 215	17 833
Dotations/reprises aux amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	(4 448)	(9 395)
Opérations en capital		
– plus ou moins-values sur cessions d'actifs	2	4 680
– autres	–	–
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>6 769</b>	<b>13 118</b>
Variation du besoin en fonds de roulement de l'exercice <sup>(1)</sup>	4 254	(15 720)
<b>Trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>11 023</b>	<b>(2 602)</b>
<b>Investissements</b>		
Investissements incorporels	(40)	(115)
Investissements corporels	(234)	(351)
Investissements financiers	(1 376)	(5 386)
<b>Total</b>	<b>(1 650)</b>	<b>(5 852)</b>
<b>Désinvestissements</b>		
Désinvestissements incorporels	–	–
Désinvestissements corporels	4	1
Désinvestissements financiers	978	944
<b>Total</b>	<b>982</b>	<b>945</b>
<b>Trésorerie utilisée pour des opérations d'investissement/de désinvestissement</b>	<b>(668)</b>	<b>(4 907)</b>
<b>Financement</b>		
Nouveaux emprunts/remboursements d'emprunts	–	–
Augmentations de capital et des primes	–	–
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	(16 843)	(5 496)
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>(16 843)</b>	<b>(5 496)</b>
<b>Variation de trésorerie (voir note 8)</b>	<b>(6 488)</b>	<b>(13 005)</b>

(1) Les dotations et reprises de provisions sur actif circulant ont été reclassées en 2008 et 2009 dans la variation du besoin en fonds de roulement.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### NOTE 1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

#### SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCONAGE ET DE TRANSIT « SNAT »

Le 29 juillet 2009, suite à un appel d'offres de l'État gabonais portant sur la cession d'une partie des titres de la Société Nationale d'Acconage et de Transit « SNAT », Saga a acquis 18 600 actions, portant ainsi son pourcentage de détention dans cette société de 49 % à 80 %.

### NOTE 2 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2009 sont présentés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

#### 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition. Les logiciels développés par Saga ont été activés en conformité avec les principes comptables français. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation probable (de quatre à cinq ans).

#### 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilisation probables suivantes :

Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Installations générales, agencements	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

#### 3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des titres de participation figurant au bilan correspond à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les créances rattachées à des participations comprennent les prêts à long, moyen et court termes faits aux filiales du Groupe. Les autres prêts accordés ne concernent que les sociétés ou organismes dans lesquels Saga ne détient pas ou plus de participation. Ces actifs font, le cas échéant, l'objet d'une provision lorsque leur valeur comptable brute est supérieure à leur valeur d'usage déterminée par la société en fonction de critères objectifs tels que :

- la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net des filiales ;
- leur valeur de rendement.

#### 4. CRÉANCES

Les créances d'exploitation et diverses sont inscrites au bilan nettes de provisions déterminées en fonction de leur ancienneté ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses. Les comptes courants actifs à court terme de filiales figurent en autres créances.

#### 5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions de la recommandation du CNC n° 2003-R.01, les gratifications liées à l'ancienneté font l'objet d'une provision pour risques. Au 31 décembre 2009, cette provision s'élève à 234 milliers d'euros.

#### 6. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS

Cette rubrique regroupe les dépôts et cautionnements reçus et les emprunts à long, moyen et court termes intragroupe.

#### 7. AUTRES DETTES

Les comptes courants passifs à court terme de filiales figurent en « Autres dettes d'exploitation ».

#### 8. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les actifs et passifs, libellés en devises étrangères, sont convertis au taux en vigueur au 31 décembre.

#### 9. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

La distinction à opérer entre le résultat courant d'exploitation, le résultat courant financier et le résultat exceptionnel conduit la société à inscrire parmi les charges et produits exceptionnels l'ensemble des charges relatives à d'anciennes activités et à des restructurations exceptionnelles. L'application de ces méthodes comptables a pour objet de présenter un résultat courant (financier ou d'exploitation) qui n'est pas affecté par des événements inhabituels.

#### 10. PENSIONS ET RETRAITES

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite figurent en « Engagements hors bilan ». Le montant de l'engagement est évalué selon une méthode prospective utilisant un taux d'actualisation de 5 % et un taux d'évolution réelle de salaire de 0,3 %.

# COMPTES ANNUELS

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations ayant affecté les divers postes d'immobilisations sont récapitulées dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	3 193	39	0	3 232
Immobilisations corporelles	5 471	179	(11)	5 639
<b>Total</b>	<b>8 664</b>	<b>218</b>	<b>(11)</b>	<b>8 871</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Immobilisations incorporelles	(2 934)	(76)		(3 010)
Immobilisations corporelles	(3 162)	(537)	8	(3 691)
<b>Total</b>	<b>(6 096)</b>	<b>(613)</b>	<b>8</b>	<b>(6 701)</b>
<b>Total net</b>	<b>2 568</b>	<b>(395)</b>	<b>(3)</b>	<b>2 170</b>

### NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
<b>Filiales</b>				
Françaises	71 949	304		72 253
Étrangères	29 307	275	–	29 582
<b>Autres participations supérieures à 10 %</b>				
Françaises	1 830	–		1 830
Étrangères	5 161	1 067	–	6 228
<b>Participations inférieures à 10 %</b>				
Françaises	2	–	(2)	0
Étrangères	549	2	–	551
<b>Total</b>	<b>108 798</b>	<b>1 648</b>	<b>(2)</b>	<b>110 444</b>
Provisions pour dépréciation	(37 973)	(118)	343	(37 748)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>70 825</b>	<b>1 530</b>	<b>341</b>	<b>72 696</b>

### Principaux mouvements sur les titres de participations

(en milliers d'euros)	Augmentations	Diminutions
<b>Acquisition</b>		
Havas Media Africa	304	–
IHRM Ltd	273	–
SNAT	1 067	–
<b>Liquidation</b>		
Sagatrans Logistique	–	(2)

### Principaux mouvements sur les provisions pour dépréciation

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises
Sociétés françaises	–	2
Sociétés internationales	(18)	–
Sociétés africaines	(100)	340

### CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
Créances rattachées à des participations	6 871	4 740	(5 700)	5 911
Provisions pour dépréciation	(5 137)	(84)	5 100	(121)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 734</b>	<b>4 656</b>	<b>(600)</b>	<b>5 790</b>

### Principaux mouvements sur les créances rattachées à des participations

(en milliers d'euros)	Augmentations	Diminutions
SECAF (prêt consenti en avril 2009 au taux Euribor 6 mois + 2,5 %, remboursable le 31 décembre 2014)	4 740	–
SNTB (prêt consenti d'octobre 2008 à septembre 2011 au taux de 7 % l'an, remboursable par échéance de 600 milliers d'euros par an)	–	(600)
Sagatrans Logistique (liquidation de la société le 20 juillet 2009)	–	(5 090)

### Principal mouvement sur les provisions pour dépréciation

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises
Sagatrans Logistique	–	5 090

# COMPTES ANNUELS

## AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
<b>Autres titres immobilisés</b>				
Français	779	–	–	779
Étrangers	733	–	–	733
<b>Total</b>	<b>1 512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 512</b>
Provisions pour dépréciation	(658)	–	–	(658)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>854</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>854</b>

## PRÊTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
Prêts	994	–	(16)	978
Provisions pour dépréciation	(555)	–	–	(555)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>439</b>	<b>0</b>	<b>(16)</b>	<b>423</b>

## AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
Autres immobilisations financières	10	–	–	10
Provisions pour dépréciation	(2)	–	–	(2)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>



## SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31/12/2008	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Au 31/12/2009
Total immobilisations financières brutes	118 185	6 388	(5 718)	118 855
Total provisions	(44 325)	(202)	5 443	(39 084)
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>73 860</b>	<b>6 186</b>	<b>(275)</b>	<b>79 771</b>

# COMPTES ANNUELS

## FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu (en %)
--	----------------	--	-------------------------------------

### A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société

#### 1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)

Esprit Info	38	1 789	99,97
ITCS	80	44	99,78
Les Hibiscus (République centrafricaine) <sup>(1)</sup>	252	(83)	100,00
Financière 84 (ex-Lurit)	1 537	(3 215)	99,78
SNTB (Burkina Faso)	594	349	84,97
Saga Cameroun	3 174	4 965	89,54
Saga Congo	691	139	99,99
Saga Gabon	374	247	99,35
Saga Guinée	67	14	100,00
Saga Investissement	1 314	103	100,00
Saga Japan	225	281	100,00
Saga Maroc	9	(3 231)	100,00
Saga Sénégal	1 099	371	99,52
Saga Togo	292	68	55,96
Saga France	23 881	17 014	99,80
SCEM (République centrafricaine) <sup>(1)</sup>	84	(267)	100,00
SNAT (Gabon)	915	(2 280)	80,00
Socatraf (République centrafricaine)	1 354	144	68,56

#### 2. Participations (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)

Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire	16 597	36 519	44,30
RTC (Nigeria) <sup>(1)</sup>	17	nc	14,00
Saga Italia	1 549	6 608	49,00
Secaf	174	15 413	10,13
SMTC (Bénin)	3 751	2 879	32,49

### B – Renseignements globaux

#### 1. Filiales non reprises au paragraphe A

Filiales françaises (ensemble)

Filiales étrangères (ensemble)

#### 2. Participations non reprises au paragraphe A

Dans des sociétés françaises (ensemble)

Dans des sociétés étrangères (ensemble)

### Total

<sup>(1)</sup> Société en sommeil.

nc : information non communiquée.

Le cours appliqué pour la conversion des comptes des sociétés libellées en monnaies étrangères est celui du 31 décembre 2009.

Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (+/-) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Brute	Nette					
7 218	580	13 768	-	10 468	(1 045)	-
1 582	124	-	-	0	(2)	3
503	113	-	-	nc	nc	-
2 764	0	537	4 350	0	13	-
1 110	1 110	3 289	-	4 570	166	398
5 380	5 380	4 423	-	23 742	472	386
706	706	-	-	8 750	2 084	740
931	931	-	-	9 431	(447)	-
851	97	-	-	760	33	46
21 656	1 711	-	-	0	(18)	298
564	564	-	-	15 280	151	152
1 069	0	3 062	-	nc	nc	-
2 527	2 527	-	229	4 350	658	502
520	520	-	-	2 559	52	160
38 379	38 379	-	7 715	279 232	12 071	5 879
457	0	337	-	nc	nc	-
2 125	1 067	47	-	5 390	(658)	-
1 945	1 234	710	-	6 519	177	222
11 789	11 789	-	-	93 115	6 198	3 431
1 302	0	-	-	nc	nc	-
964	964	-	-	83 286	3 747	-
1 811	1 811	4 740	1 810	500	110	88
1 220	1 220	-	-	15 266	531	427
349	339	3 034	-	-	-	1 980
1 231	554	10 309	-	-	-	-
325	325	-	-	-	-	-
1 168	653	329	-	-	-	626
<b>110 446</b>	<b>72 698</b>	<b>44 585</b>	<b>14 104</b>			<b>15 338</b>

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 5 – AUTRES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Sociétés apparentées	43 000	45 809
Autres	4 177	3 335
<b>Total brut</b>	<b>47 177</b>	<b>49 144</b>
Provisions pour dépréciation	(18 578)	(18 759)
<b>Total net</b>	<b>28 599</b>	<b>30 385</b>

NB : pas de produits à recevoir significatifs, ni de sûretés significatives.

## NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Situation nette au 31/12/2008 avant affectation	Affectation du résultat 2008	Situation nette au 31/12/2008 après affectation	Résultat et autres mouvements 2009	Situation nette au 31/12/2009 avant affectation
Capital	41 370	–	41 370	–	41 370
Primes de fusion	21 775	–	21 775	–	21 775
Réserves spéciales de réévaluation	–	–	–	–	–
Écarts de réévaluation	–	–	–	–	–
Réserve légale	3 170	891	4 061	–	4 061
Réserves réglementées	3 679	–	3 679	–	3 679
Autres réserves	20	–	20	–	20
Report à nouveau	23	99	122	–	122
Résultat de l'exercice	17 833	(17 833)	–	11 215	11 215
<b>Situation nette</b>	<b>87 870</b>	<b>(16 843)<sup>(1)</sup></b>	<b>71 027</b>	<b>11 215</b>	<b>82 242</b>
Amortissements dérogatoires	–	–	–	–	–
Provisions réglementées	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>87 870</b>	<b>(16 843)</b>	<b>71 027</b>	<b>11 215</b>	<b>82 242</b>
<b>Par action en euros</b>			<b>12,02</b>		<b>13,92</b>
<b>Répartition du capital</b>					
Bolloré		99,81 %			
Hors Groupe Bolloré		0,19 %			

Le capital est composé de 5 910 056 actions d'une valeur nominale de 7 euros.

(1) Distribution d'un dividende de 2,85 euros par action décidée par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009.

## NOTE 7 – PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Avec utilisations	Sans utilisations	
<b>Provisions réglementées</b>	–	–	–	–	–
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour pertes de change	109	108	(109)	–	108
Provisions pour risques et charges					
– risques sur filiales et participations <sup>(1)</sup>	3 124	719		(493)	3 350
– autres risques	288	–	–	–	288
– provisions pour charges	486		(45)	–	441
<b>Total</b>	<b>4 007</b>	<b>827</b>	<b>(154)</b>	<b>(493)</b>	<b>4 187</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Sur immobilisations incorporelles	31	–	–	–	31
Sur immobilisations corporelles	–	–	–	–	–
Sur immobilisations financières	44 325	202	(5 092)	(351)	39 084
Sur comptes clients	1 553	37	(49)	–	1 541
Sur autres créances	18 759	259	–	(440)	18 578
<b>Total</b>	<b>64 668</b>	<b>498</b>	<b>(5 141)</b>	<b>(791)</b>	<b>59 234</b>
<b>Total général</b>	<b>68 675</b>	<b>1 325</b>	<b>(5 295)</b>	<b>(1 284)</b>	<b>63 421</b>
<b>Dotations et reprises</b>					
Exploitation			(44)	–	
Financières		1 325	(603)	(793)	
Exceptionnelles			(5 139)		
<b>Total</b>		<b>1 325</b>	<b>(5 786)</b>	<b>(793)</b>	

(1) Une provision pour risque est comptabilisée lorsque le montant des provisions pour dépréciation des titres d'une filiale et des créances rattachées ne permet pas de couvrir l'intégralité des risques sur cette filiale tels qu'évalués à la clôture de l'exercice.

## NOTE 8 – DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Soldes au 01/01/2009	Nouveaux emprunts	Remboursements emprunts	Autres mouvements	Soldes au 31/12/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	116	–	–	–	116
Emprunts et dettes divers	7 000	–	–	–	7 000
<b>Emprunts</b>	<b>7 116</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>7 116</b>
Banques et concours bancaires	1 034	–	–	(904)	130
<b>Dettes financières passives</b>	<b>8 150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(904)</b>	<b>7 246</b>
Disponibilités	(2 211)	–	–	983	(1 228)
Valeurs mobilières de placement brutes	–	–	–	–	–
Convention de trésorerie Groupe	(281)	–	–	6 409	6 128
<b>Endettement net</b>	<b>5 658</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 488</b>	<b>12 146</b>

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 9 – AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Sociétés apparentées	10 223	4 848
Autres <sup>(1)</sup>	8 573	6 295
<b>Total</b>	<b>18 796</b>	<b>11 143</b>

(1) Dont avoirs à établir pour 1 306 milliers d'euros, 673 milliers d'euros en 2008, et des factures non parvenues pour 3 855 milliers d'euros, 3 109 milliers d'euros en 2008.

## NOTE 10 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Nature des créances (en milliers d'euros)	Montant	À moins de 1 an	À plus de 1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	5 911	600	5 311
<b>Sous-total</b>	<b>5 911</b>	<b>600</b>	<b>5 311</b>
Prêts	978	571	407
Autres immobilisations financières	10	–	10
<b>Sous-total</b>	<b>988</b>	<b>571</b>	<b>417</b>
<b>Total</b>	<b>6 899</b>	<b>1 171</b>	<b>5 728</b>
<b>De l'actif circulant</b>	<b>57 892</b>	<b>57 892</b>	<b>–</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>–</b>
<b>Total général</b>	<b>64 936</b>	<b>59 208</b>	<b>5 728</b>

## NOTE 11 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Nature des dettes (en milliers d'euros)	Montant	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
Nantissements	–	–	–	–	–
Autres emprunts obligataires	–	–	–	–	–
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
– à deux ans maximum à l'origine	130	130	–	–	–
– à plus de deux ans à l'origine	116	116	–	–	–
<b>Sous-total</b>	<b>246</b>	<b>246</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Emprunts et dettes financières divers	7 000	7 000	–	–	–
<b>Sous-total</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>7 246</b>	<b>7 246</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	407	407	–	–	–
Dettes d'exploitation et autres	27 032	27 032	–	–	–
Produits constatés d'avance	–	–	–	–	–
<b>Total général</b>	<b>34 685</b>	<b>34 685</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## NOTE 12 – CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Charges à payer</b>		
Intérêts courus sur dettes financières	120	127
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229	232
Dettes fiscales et sociales	2 011	1 824
Autres dettes	1 306	673
<b>Produits à recevoir</b>		
Créances clients et comptes rattachés	1 979	879
Autres créances	2	141

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES

#### VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	2009	2008
France	7 546	8 898
Afrique	22 907	21 202
<b>Total</b>	<b>30 453</b>	<b>30 100</b>

### NOTE 14 – OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN

Le montant comptabilisé à ce poste correspond à des prestations réalisées par une société en participation dont Saga détient 50 %.

### NOTE 15 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2009	2008
Intérêts financiers nets	471	2 384
Dividendes reçus	15 430	14 064
Différences de change	(40)	72
Dotations/reprises de provisions	69	452
<b>Résultat financier</b>	<b>15 930</b>	<b>16 972</b>

Les dotations et reprises de provisions financières comprennent principalement :

- 3 milliers d'euros de reprise nette sur les activités françaises (en 2008, reprise nette de 5 milliers d'euros) ;
- 214 milliers d'euros de reprise nette sur les activités africaines (en 2008, reprise nette de 447 milliers d'euros) ;
- 148 milliers d'euros de dotation nette sur les activités internationales (hors Afrique) (aucun mouvement en 2008).

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 16 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

### NATURE DES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

	2009			2008
	Produits	Charges	Résultat net	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Restructurations	–	(105)	(105)	(182)
Autres éléments <sup>(1)</sup>	152	(1 043)	(891)	(1 473)
<b>Produits, charges exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>152</b>	<b>(1 148)</b>	<b>(996)</b>	<b>(1 655)</b>
Sorties de titres	1	(3)	(2)	(4 679)
Sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	(4)	0	0
Autres éléments financiers <sup>(2)</sup>	–	(5 086)	(5 086)	–
<b>Produits, charges exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>5</b>	<b>(5 093)</b>	<b>(5 088)</b>	<b>(4 679)</b>
Provisions sur immobilisations corporelles	–	–	–	–
Provisions sur immobilisations financières <sup>(2)</sup>	5 090	–	5 090	4 633
Dépréciations sur créances des filiales	49	–	49	(885)
Provisions pour risques sur filiales <sup>(3)</sup>	–	–	–	4 981
Autres éléments	–	–	–	–
<b>Reprises, dotations aux provisions exceptionnelles</b>	<b>5 139</b>	<b>0</b>	<b>5 139</b>	<b>8 729</b>
<b>Total des produits, charges exceptionnels</b>	<b>5 296</b>	<b>(6 241)</b>	<b>(945)</b>	<b>2 395</b>

(1) Les charges exceptionnelles de 1 043 milliers d'euros sont constituées principalement par :

– 965 milliers d'euros dus par Saga aux banques qui lui ont consenti un abandon de créance en 1996, et à ce titre donne lieu à l'application de la clause de retour à meilleure fortune.

(2) La perte dégagée sur la cession de créance Sagatrans Logistique à Saga Investissement, est neutralisée par la reprise de provision sur cette créance, elle n'a donc pas d'impact.

(3) Les dotations/reprises de provisions pour risques sur filiales comprennent principalement :

– 5 090 milliers d'euros de reprise se rapportant à la cession de créance Sagatrans Logistique (contre 4 674 milliers d'euros de reprises nettes en 2008) ;

– 49 milliers d'euros d'impact net de reprises sur les activités africaines (contre 331 milliers d'euros de reprises nettes en 2008) ;

– sur les activités internationales (hors Afrique), aucun mouvement en 2009 (contre 23 milliers d'euros de dotations nettes en 2008).



## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 17 – ENTREPRISES LIÉES

Les immobilisations financières, les créances et dettes ainsi que les produits et charges financiers concernant des entreprises liées sont présentés ci-après :

(en milliers d'euros)	2009 brut	2008 brut
Immobilisations financières	117 867	117 181
Créances	49 217	53 174
Dettes	22 359	13 758
Produits financiers	16 723	16 927
Charges financières	(437)	(431)

### NOTE 18 – SITUATION FISCALE

Au 31 décembre 2009 après imputation du résultat, la situation de Saga, comme si elle était imposée séparément, se présente comme suit (en base d'impôt) :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Déficits reportables	37 910	34 652

La société Saga fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Bolloré (ex-Bolloré Investissement) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés de Saga sur le résultat d'ensemble de Bolloré sont les suivantes :

- Saga supporte la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.
  - Les économies d'impôt réalisées par l'intégration fiscale sont appréhendées par Bolloré de la façon suivante :
    - celles imputables aux déficits de Saga sont conservées par Bolloré ;
    - celles résultant des ajustements apportés au résultat d'ensemble du Groupe sont définitivement acquises à Bolloré ;
    - celles provenant de l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'ont pu être utilisées par Saga sont définitivement acquises à Bolloré.
- Au 31 décembre 2009, suivant la convention d'intégration fiscale, Saga transmet à Bolloré un déficit de 3 258 milliers d'euros.

### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Compte tenu de ses reports fiscaux déficitaires, Saga n'est redevable d'aucun impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2009.

### ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Les actifs d'impôts différés se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	
Déficits reportables	13 052
Provisions non immédiatement déductibles	2 107
Autres éléments (principalement congés payés)	188
<b>Total</b>	<b>15 347</b>

Les calculs ont été effectués sur la base du taux applicable en 2010 :

- 34,43 % pour l'impôt courant.

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 19 – EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen employé détaillé ci-dessous comprend l'effectif salarié et le personnel mis à disposition de l'entreprise :

	2009	2008
<b>Salariés</b>		
Cadres et Direction	71	65
Maîtrises et employés	16	14
<b>Sous-total</b>	<b>87</b>	<b>79</b>
Personnels extérieurs ou détachés		
Cadres et Direction	0	0
Maîtrises et employés	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>79</b>

## NOTE 20 – DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Le DIF permet à chaque salarié de bénéficier à sa demande et avec l'accord de l'entreprise de vingt heures de formation par an cumulables et plafonnées à cent vingt heures.

Le nombre d'heures acquises par le personnel de Saga au 31 décembre 2009 est de 6 095.

## NOTE 21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Total 2009	Total 2008
<b>Engagements donnés</b>						
Avals et cautions	12 294	1 810			14 104	13 846
Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière <sup>(1)</sup>	–	–	–	438	438	476
Sûretés réelles (nantissements)	–	–	–	–	–	–
Crédits-bails (redevances restant à courir)	–	–	–	0	0	0
Autres engagements donnés <sup>(2)</sup>				8 617	8 617	9 508
<b>Engagements donnés – Total</b>	<b>12 294</b>	<b>1 810</b>	<b>0</b>	<b>9 055</b>	<b>23 159</b>	<b>23 830</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>645</b>	<b>645</b>	<b>589</b>
<b>Engagements réciproques et exceptionnels</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ventes de devises à terme	0	0	0	323	323	506

(1) Indemnités acquises à la date du 31 décembre 2009 calculées en fonction du nombre d'années d'ancienneté et de la convention collective de chaque individu. Le montant de l'engagement est évalué en utilisant un taux d'actualisation financier brut de 5 % et d'un taux d'évolution réelle des salaires de 0,3 %. Les montants mentionnés ci-dessus n'incluent pas de charges sociales.

(2) La restructuration financière du groupe Saga réalisée en décembre 1996, avec pour résultante un abandon de créance des banques de 32 592 milliers d'euros, dont 26 240 milliers d'euros en faveur de Saga, s'accompagne d'une clause de retour à meilleure fortune portant sur 50 % des abandons en capital consentis. Le groupe Saga doit verser aux banques signataires du protocole, à compter de l'exercice 2001 et pendant 10 années, 10 % du bénéfice net social annuel distribuable de Saga. Le montant maximum des sommes à verser à ce titre s'élève à 16 296 milliers d'euros, et doit être supporté à hauteur de 80 % par Saga et 20 % par sa filiale Saga France (ex.Sagatrans). Compte tenu du bénéfice net distribuable, Saga est redevable d'un montant de 888 milliers d'euros envers les banques au titre de l'exercice 2009.

## NOTE 22 – RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Elles se ventilent, par catégorie, comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Conseil d'administration	–	–
Direction	203	204
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>204</b>

Les rémunérations des administrateurs salariés figurent sous la ligne « Direction ».

## NOTE 23 – AUTRE INFORMATION

Saga est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe Bolloré (ex-Bolloré Investissement).

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 24 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en euros)	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	41 370 392,00	41 370 392,00	41 370 392,00	41 370 392,00	41 370 392,00
Nombre d'actions émises	5 910 056	5 910 056	5 910 056	5 910 056	5 910 056
Nombre d'obligations convertibles en actions	néant	néant	néant	néant	néant
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes <sup>(1)</sup>	36 290 577,92	42 704 826,02	45 300 532,45	47 045 027,20	47 177 468,48
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9 995 303,34	16 475 298,86	14 971 663,68	9 368 094,06	6 616 800,66
Impôts sur les bénéfices	(115 099,20)	31 053,73	81 215,28	43 597,65	42 008,44
Participation des salariés	–	–	–	–	–
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 600 035,65	14 433 247,11	5 795 576,29	17 833 394,52	11 215 118,50
Montant des bénéfices distribués	8 214 977,84	13 711 329,92	5 496 352,08	16 843 659,60	11 229 106,40
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,71	2,78	2,52	1,58	1,11
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,46	2,44	0,98	3,02	1,90
Dividende versé à chaque action	1,39	2,32	0,93	2,85	1,90
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	69	64	64	79	87
Montant de la masse salariale	4 239 079,55	4 585 098,40	4 762 458,53	5 429 212,52	6 117 982,26
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 957 922,20	2 023 739,87	2 026 635,67	2 533 309,53	2 724 877,06

(1) Y compris produits financiers.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Saga, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des titres de participation en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites dans le paragraphe 3 « Immobilisations financières » de la note 2 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

# COMPTES ANNUELS

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### CONVENTION DE PRÊT AVEC SDV-SAGA CÔTE D'IVOIRE

Selon une convention de prêt autorisée par le Conseil d'administration de Saga du 27 septembre 2000, SDV-Saga Côte d'Ivoire a mis à la disposition de Saga une somme de 3 millions d'euros jusqu'au 30 avril 2002. Cette somme a été portée à 5 millions d'euros à compter du 1<sup>er</sup> mai 2002, puis à 7 millions d'euros à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003. Ce prêt est rémunéré au taux de 6 % l'an. Au 31 décembre 2009, ce prêt s'élève donc à 7 millions d'euros et les intérêts payés par Saga en 2009 se sont élevés à 0,42 million d'euros. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

---

# RÉSOLUTIONS

---

**94** Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire annuelle  
du 22 juin 2010

# RÉSOLUTIONS

## RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2010

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2009)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Président sur le contrôle interne, qu'elle approuve dans tous leurs termes, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle approuve spécialement les dépenses visées par l'article 223 quater du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination du montant de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élève à un montant global de 21 828,13 euros. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 et du rapport des Commissaires aux comptes, faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 770 610 milliers d'euros et un bénéfice net consolidé, part du Groupe, de 18 533 milliers d'euros, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport de gestion du Groupe, inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 215 118,50</b>
Report à nouveau antérieur	121 427,66
Affectation à la réserve légale	(75 651,79)
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>11 260 894,37</b>
Dividendes	11 229 106,40
<b>Au compte « Report à nouveau »</b>	<b>31 787,97</b>

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 1,90 euro par action au nominal de 7 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement à partir du 29 juin 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que les montants des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2008	2007	2006
Nombre d'actions rémunérées	5 910 056	5 910 056	5 910 056
Dividende distribué par action (en euros)	2,85 <sup>(1)</sup>	0,93 <sup>(1)</sup>	2,32 <sup>(2)</sup>
Montant distribué (en millions d'euros)	16,8	5,5	13,7

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007 et 2008 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport :

- prend acte de ce qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article susvisé n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- approuve les conditions d'exécution de la convention antérieurement autorisée.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la nomination en qualité d'administrateur de Cédric de Bailliencourt, faite à titre provisoire par le conseil d'administration)

L'Assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de Cédric de Bailliencourt, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa séance du 31 août 2009, en remplacement de Michel Roussin, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015 et sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.



---

## SIXIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire)

Le mandat du cabinet Constantin Associés, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée générale, l'Assemblée générale décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

(Constatation de l'expiration du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Michel Bonhomme arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée générale, décide que son mandat ne sera pas renouvelé.

## HUITIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Constantin Associés, le cabinet Cisane, (siège social : 114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret), pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



---

## AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

---

- 98 Attestation du rapport financier annuel
- 98 Document d'information annuel

# AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

## ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 30 avril 2010  
Gilles Alix  
Président-directeur général

## DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société ([www.saga.fr](http://www.saga.fr)).

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

### COMMUNIQUÉS

08/04/2010	Résultats de l'année 2009
13/11/2009	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009
31/08/2009	Résultats du premier semestre 2009
16/06/2009	Résultats des votes de l'Assemblée générale mixte du 10 juin 2009
19/05/2009	Avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire
19/05/2009	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de commerce
15/05/2009	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009
30/04/2009	Mise à disposition du rapport financier annuel 2008
09/04/2009	Résultats de l'année 2008
20/02/2009	Chiffre d'affaires de l'exercice 2008

## DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES SAGA PAR LES DIRIGEANTS

Néant.

## PUBLICATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : [WWW.SAGA.FR](http://WWW.SAGA.FR)

29/08/2009	Rapport financier semestriel 2009
30/04/2009	Rapport financier annuel 2008

## RAPPORT ANNUEL DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

29/05/2010	Rapport annuel 2009
29/05/2009	Rapport annuel 2008

## INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET : [WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR](http://WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR)

26/06/2009	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2008
03/06/2009	Publication des comptes de l'exercice 2008
20/04/2009	Avis de convocation pour l'Assemblée mixte du 10 juin 2009

## INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

21/04/2009	Modification sans parution BODACC, sans dépôt d'actes Transfert du siège social des deux Commissaires aux comptes cotitulaires
25/06/2009	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 consécutif à l'Assemblée générale mixte (partie ordinaire) du 10 juin 2009 (dépôt n° 9585)
25/06/2009	Dépôt des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 consécutif à l'Assemblée générale mixte (partie ordinaire) du 10 juin 2009 (dépôt n° 9584)
24/09/2009	Cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire (dépôt n° 27069)

---

## INFORMATIONS MISES À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PRÉALABLEMENT À LA TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SAGA

### Préalablement à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2009

- Statuts.
- *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 20 avril 2009 ayant publié l'avis de réunion valant avis de convocation.
- Avis adressé aux actionnaires nominatifs dans lequel figurent notamment le texte du projet des résolutions soumises aux Assemblées et le formulaire de vote par correspondance.
- Le journal *Les Petites Affiches* du 20 avril 2009 ayant publié l'avis de convocation.
- La copie et les avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes le 18 mai 2009.
- La liste des actionnaires nominatifs :
  - arrêtée le 7 mai 2009, soit trente jours avant l'Assemblée générale ;
  - mise à jour le 25 mai 2009, soit seize jours avant l'Assemblée générale ;
  - mise à jour le 5 juin 2009, soit trois jours ouvrés avant l'Assemblée générale.
- Le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Saga pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société.
- Les rapports des Commissaires aux comptes :
  - relatif aux comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2008 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées ; et :
  - relatif aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 ;
  - sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Saga pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- L'inventaire des valeurs mobilières et les comptes annuels (consolidés et sociaux).
- Conventions :
  - liste et objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales.
- Le montant certifié exact par les Commissaires aux comptes des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées.
- Le bilan social.



## SAGA

Tour Bolloré  
31-32, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33  
Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

[www.saga.fr](http://www.saga.fr)

